



LE DEVOIR

70 % des magazines soutenus par Ottawa perdent leurs subventions

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Compressions et restructuration. Amputé de moitié mais aussi réorienté début juillet, le Fonds du Canada pour les magazines compte désormais, avec beaucoup moins (18 millions de dollars au lieu de 32,6 millions), « offrir une multitude de perspectives et de points de vue aux lecteurs canadiens », selon la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps. Une diversité qui, changement de cap oblige, devra se faire en écartant du monde de la subvention 340 publications au pays dont 51 au Québec, selon les données obtenues par *Le Devoir*.

Le régime minceur imposé le 8 juillet dernier par Ottawa à ce programme d'aide au contenu rédactionnel va faire mal. À preuve: 70 % des publications actuellement soutenues financièrement par Ottawa — 486 titres au total — ne pourront plus recevoir les subventions fédérales.

« L'absence d'autres programmes de soutien à des médias indépendants sans but lucratif menace très sérieusement la viabilité de notre magazine »

Au cœur de l'élagage: une nouvelle norme imposée par Patrimoine Canada visant à exclure du programme pour l'année prochaine les publications à diffusion gratuite — comprendre: les magazines que l'on trouve généralement à l'entrée des bars, restaurants ou clubs vidéo ou ceux distribués aux membres d'associations. Montant total de l'économie: 13 millions de dollars.

Les victimes sont nombreuses. Au Québec, la liste va d'*Aggregates & Roadbuilding Magazine* à *Vins & vignobles* en passant par *Recto Verso*, *Golf International*, *Entreprendre*, *L'Actualité médicale*, *Le Chef*, *Le Clinicien*, *Le Garagiste*, *Nation*, *Muzik Etc.*, *Fugues*, *Espaces Plein Air*, *Voyages et découvertes*, *Night Life Magazine* ou encore *Plaisirs de vivre*, pour ne citer qu'eux. Et la pilule, pour plusieurs, est difficile à avaler.

« C'est une nouvelle dont nous nous serions bien passés », lance Wah Keung Chan, rédacteur en chef de *La Scena Musicale*, qui, pour l'année fiscale 2003-04, n'aura pas droit à la même subvention de 30 000 \$ que celle reçue l'an dernier. « C'était une aide précieuse. Ça ne nous met pas en péril, parce que nous sommes habitués à fonctionner avec peu, »

VOIR PAGE A 8:
SUBVENTIONS

Les Stones pour 20\$



REUTERS

Plusieurs heures avant le début du plus grand concert de l'histoire du Canada, à Toronto, une foule bigarrée de 350 000 personnes arpenteait déjà l'immense terrain militaire du parc Downsview.

Soleil, bière et rock'n'roll

Plus de 400 000 fans se sont entassés au parc Downsview pour voir les Rolling Stones

ANGELA PACIENZA
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Plusieurs heures avant le début du plus grand concert de l'histoire du Canada, à Toronto, une foule bigarrée de 350 000 personnes arpenteait déjà l'immense terrain militaire du parc Downsview, converti pour l'occasion en une immense salle de concert à ciel ouvert de la taille de la ville de Halifax.

Sur une superficie équivalente à 540 terrains de football, les spectateurs ne sont là que pour une chose: le mégaconcert qui

mettait en vedette dès midi les Rolling Stones, mais également le groupe québécois La Chicane, AC/DC ou encore Rush, pour la modique somme de 20 \$.

En milieu d'après-midi, la vision de 60 000 personnes empruntant à pied une autoroute temporairement fermée pour se rendre en direction du parc avait de quoi surprendre.

On ne comptait plus dans l'assistance les feuilles d'érable rouge et les figures bariolées aux couleurs du Canada,

VOIR PAGE A 8: STONES

Washington se dit prêt à réduire les subventions agricoles

« Il reste beaucoup de travail à faire et peu de temps pour le faire », estime Pettigrew

ALEC CASTONGUAY
LE DEVOIR

Les États-Unis n'ont pas l'intention de jouer les mauvais garçons à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Pressée par les autres pays à mettre de l'eau dans son vin et à changer sa position inflexible sur le Farm Bill, la délégation américaine a tenu à rappeler, hier, lors de la clôture du mini-sommet qui se tenait à Montréal depuis lundi, que le cycle de Doha était « très important » et qu'elle faisait preuve de « bonne volonté », malgré le peu de progrès enregistré lors des négociations dans la métropole.

Les représentants américains ne veulent pas être tenus responsables d'un éventuel échec du cycle de Doha, qui s'enlise sur la question agricole. Ces derniers vont même jusqu'à contredire leurs propres fermiers, qui déclaraient mardi ne voir « aucune volonté, ni des agriculteurs, ni du Congrès », de toucher au Farm Bill, donc aux grosses subventions qui y sont collées. Pas avant un changement d'administration à la Maison-Blanche, avaient-ils dit.

Les représentants américains n'ont pas apprécié la sortie de leur lobby agricole. « Ce n'est pas vrai qu'une association, peu importe laquelle, va décider du sort des négociations à l'OMC », a soutenu au *Devoir* Richard Mills, porte-parole du représentant au Commerce des États-Unis, Robert Zoellick.

Plus encore, les États-Unis soutiennent être ouverts aux concessions. « Nous sommes en faveur de réduire les subventions et nous avons le mandat d'aller en ce sens », explique Richard Mills. Les fermiers américains en sont très conscients. Nous avons proposé de diminuer les subventions à l'échelle mondiale de 100 milliards \$US, ce n'est pas rien! »

Mais le porte-parole n'est pas long à montrer les Européens du doigt. « Je ne vois pas pourquoi on demande juste à nous de réduire nos subventions, dit-il. L'Europe doit aussi les restreindre. C'est globalement qu'il faut agir. »



Robert Zoellick

VOIR PAGE A 8: OMC

AFFAIRE ENRON

La Banque TD impliquée pour 1 milliard \$US

L'implication de la Banque TD dans des transactions liées au géant américain du secteur de l'énergie Enron aurait été plus importante que ce qui a été rapporté précédemment, écrit le quotidien *The Globe and Mail* dans son édition d'hier. Le journal cite le rapport d'un vérificateur nommé par la cour qui indique que la banque canadienne a assuré un financement total de plus de 1 milliard \$US dans le cadre de cinq transactions « prépayées » organisées par la banque américaine Citigroup, un des principaux prêteurs d'Enron.

À lire en page B 1



INDEX

Annonces	B 5	Idées	A 7
Avis publics	B 4	Météo	A 5
Culture	B 7	Monde	A 5
Décès	B 5	Mots croisés	B 4
Économie	B 1	Sports	B 6
Éditorial	A 6	Télévision	B 7

« On se sent comme en détention »

Deux réfugiés colombiens se terrent depuis cinq semaines dans une église de North Hatley pour éviter l'expulsion

CLAIRANDRÉE CAUCHY
LE DEVOIR

Voilà maintenant cinq semaines que les réfugiés colombiens German Borja et sa fille de 21 ans, Doris, ont quitté leur appartement mont-réalais pour débarquer en pleine nuit dans une petite église protestante de North Hatley, en Estrie, pour éviter d'être expulsés par Immigration Canada. Déterminée à héberger les réfugiés « aussi longtemps que nécessaire », l'Église unitarienne universelle lance un appel à l'aide pour assurer le bien-être tant matériel que moral de la famille.

En proie à l'essoufflement, la trentaine de membres de la communauté protestante invite la population à venir manifester en fin de semaine leur appui.

« Parce que nous sommes une petite communauté et que le sanctuaire dure si longtemps, nos membres sont fatigués. Nous avons besoin que tous ceux qui nous ont dit qu'ils nous soutenaient jusqu'à maintenant nous le montrent. Il est temps de sortir de l'impasse et de voir poindre un espoir de solution », plaide la révérende Carole Martignacco. Les fonds recueillis serviront à acquitter les frais juridiques engagés par les Borja et à fournir de la nourriture à la famille qui vit dans le sous-sol de la petite église depuis le 26 juin dernier.

Une vigile réunira demain soir des représentants de différentes confessions: catholiques, musulmans, pentecôtistes. Samedi sera une journée portes ouvertes à l'église, au cours de laquelle les

VOIR PAGE A 8: RÉFUGIÉS



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

German Borja et sa fille de 21 ans, Doris, lancent un appel à l'aide.

LES ACTUALITÉS

Elections québécoises

Les autochtones ont peu voté

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les autochtones vivant au Québec s'intéressent peu à la politique québécoise. Ils n'ont voté que dans une proportion de 29 % lors des élections du 14 avril dernier, selon une compilation effectuée par la Presse canadienne à partir des données détaillées du scrutin, qui viennent d'être rendues publiques.

En effet, seulement 6459 électeurs parmi les 22 397 autochtones inscrits sur les listes électorales se sont présentés aux urnes.

Certaines nations autochtones installées à proximité de grands centres urbains affichent un taux de participation aux élections plus élevé. C'est le cas, par exemple, des Hurons de Wendake, à proximité de Québec, qui ont voté à 49 %. Même cas chez les Abénakis de Wôlinak et d'Odanak, dans Nicolet, où le taux de participation à l'élection a atteint 49 %.

Mais on demeure toutefois loin du taux global de participation au scrutin, qui a été de 70,4 % à travers le Québec.

D'autres nations, comme les Algonquins, installés surtout en Abitibi, et les Micmacs de Gaspésie se sont très peu mêlés du scrutin québécois. Les Algonquins ont voté à 26 % et les Micmacs à 13 %.

Quelque 22 % des Innus de la Côte-Nord et du Lac-Saint-Jean se sont présentés aux urnes le 14 avril dernier. Mais le comportement électoral de ces Innus a varié beaucoup selon les communautés. Ainsi, seulement deux électeurs sur 103 inscrits sont allés voter à Pakuashipi (Saint-Augustin), sur la Basse-Côte-Nord.

Les Innus sont actuellement en négociations intenses avec le gou-

vernement du Québec pour en arriver à une entente sur la façon d'exercer leurs droits ancestraux.

Quant aux Mohawks de Akwesasne, de Kanawake et de Kanasatake, dans la région de Montréal, leur attitude traditionnelle est de carrément boycotter les élections des blancs. Seulement 299 électeurs mohawks sur une possibilité d'environ 10 000 sont inscrits sur les listes électorales, et seulement six électeurs parmi ceux qui sont inscrits se sont prévalus de leur droit de vote.

Cris

La situation des Cris était particulière cette année. En mars dernier, le grand chef de la nation crie, Ted Moses, avait officiellement donné son appui au Parti québécois et avait incité ses gens à appuyer Bernard Landry.

Son appel a été partiellement entendu, puisque les Cris de la baie James et du Nord québécois ont voté dans une proportion de 26 %, soit beaucoup plus que lors des scrutins précédents. Le Parti québécois a recueilli un appui record de 41 % chez les votants cris.

Enfin, dans les 14 villages inuits du Grand Nord, on a relevé un taux de participation de 40 % des électeurs inscrits. Les Inuits qui ont voté ont appuyé le Parti libéral de Jean Charest dans une proportion de 62 %, mais le Parti québécois a obtenu 28 % d'appuis, ce qui a facilité la réélection du péquiste Michel Létourneau dans Ungava.

Traditionnellement, les rares autochtones qui votent aux élections québécoises appuient les formations fédéralistes, nommément le Parti libéral.

Les autochtones représentent un pour cent de la population québécoise totale.

Saut en hauteur

La cigale bédaude, championne incontestée

Paris (AFP) — Un petit insecte de six millimètres de long, la cigale bédaude ou cercope (*Philaenus spumarius*), est capable de sauter à plus de 70 centimètres de haut, ce qui, ramené à la taille d'un homme, équivaldrait à un saut par-dessus un gratte-ciel de plus de 200 mètres, révèle un zoologiste britannique dans la revue *Nature* d'aujourd'hui.

Pour atteindre cette performance hors du commun, explique Malcolm Burrows, de l'université de Cambridge, les cercoptes se servent de leurs pattes arrière comme d'une catapulte en profitant d'une énergie musculaire stockée grâce à un astucieux mécanisme de verrouillage, qui libère cette énergie telle une explosion.

Burrows a établi que la force développée par ses muscles est

414 fois supérieure à la masse corporelle de l'insecte. La cigale bédaude s'élève à quatre cents fois sa taille, contre seulement 135 fois chez les sauterelles et deux ou trois fois chez l'être humain. L'anatomie adaptée à une telle performance fait que, en marchant, ces insectes entraînent leurs pattes postérieures derrière eux et ne s'en servent réellement que pour sauter.

Malgré l'un de leurs noms, ces championnes de saut en hauteur toute catégorie ne sont pas des cigales proprement dites (destinées pour le chant des mâles connues à attirer les femelles).

Mais comme ces dernières, les pucerons et les cochenilles, elles font partie des quelque 45 000 espèces d'insectes homoptères.

Affaire Kazemi

La thèse de l'assassinat est évoquée en Iran

ASSOCIATED PRESS
ET PRESSE CANADIENNE

Téhéran — Le vice-président iranien, Mohammed Ali Abtahi, a parlé hier de «meurtre» au sujet de la mort de la journaliste irano-canadienne Zahra Kazemi, décédée le 24 juillet, trois semaines après un passage à tabac dans un commissariat de Téhéran. C'est la première fois qu'un responsable reconnaît que Mme Kazemi a été battue à mort.

Lors des précédentes interventions, dont un rapport d'une commission présidentielle, les autorités avaient admis que la journaliste était morte à la suite d'un coup à la tête, tout en laissant entendre qu'il pouvait s'agir d'un accident. «Le meurtre a été causé par une hémorragie cérébrale due à un coup porté à sa tête», a reconnu M. Ab-

tahi, hier, devant la presse à l'issue d'un conseil des ministres.

Dans le même temps, le parlementaire réformateur Ali Shakourirad a affirmé hier que cinq hommes placés en détention à la suite du décès de Zahra Kazemi appartenaient au ministère des Renseignements. «Cela ne veut pas dire qu'ils sont les seuls suspects ou qu'ils sont coupables», a-t-il tenu à observer.

L'arrestation de ces cinq hommes qui étaient en étroit contact avec la journaliste au cours de son interrogatoire a été ordonnée par le juge Javad Esmaeili, désigné pour mener l'enquête judiciaire.

À Ottawa, le ministre canadien des Affaires étrangères, Bill Graham, a salué la déclaration du vice-président Abtahi. «Nous surveillons avec grand intérêt le déroulement de

l'enquête par le juge Esmaeili, a-t-il dit. L'enquête semble progresser. Nous gardons contact avec les autorités iraniennes pour suivre les résultats de l'enquête et continuer à réclamer le rapatriement de la dépouille de Mme Kazemi.»

Coup à la tête

Une commission présidentielle qui a enquêté sur le décès de la journaliste n'a pas souligné que celui-ci résultait d'un acte intentionnel, affirmant simplement que Mme Kazemi était morte des suites d'une «fracture du crâne», d'une «hémorragie cérébrale» et de ses conséquences résultant soit d'un coup porté à sa tête à l'aide d'un «objet dur», soit d'une chute de la tête sur «un objet dur».

Zahra Kazemi avait été arrêtée en juin alors qu'elle prenait des photos devant une prison de Téhéran, au cours de manifestations.

Après 77 heures d'interrogatoire, elle avait été transportée dans une unité de soins intensifs d'un hôpital contrôlé par les Gardiens de la Révolution, où elle était décédée 14 jours plus tard. La journaliste, âgée de 54 ans, n'a jamais été officiellement inculpée.

Le président Mohammad Khatami avait souhaité la semaine dernière que le procès de ceux qui étaient à l'origine de sa mort ne se déroule pas à huis clos et demandé qu'un juge indépendant lance une enquête judiciaire sur les circonstances de son décès.

Après l'inhumation le 23 juillet de Zahra Kazemi à Chiraz, sa ville natale (sud), malgré les demandes de son fils et du gouvernement canadien de rapatrier sa dépouille, les autorités canadiennes ont rappelé leur ambassadeur.

Jean Charest chez le pape



VACANCES peu banales pour Jean Charest. Le premier ministre a en effet rencontré hier matin le pape Jean-Paul II à sa résidence d'été de Castel Gandolfo, en Italie. À l'issue d'une audience générale réunissant quelque 200 personnes, Jean Charest a pu avoir un «entretien de quelques minutes» avec le pape, a indiqué hier le cabinet du premier ministre. Après le traditionnel baisemain, le premier ministre a félicité Jean-Paul II pour ses 25 années de pontificat et lui a indiqué que la Journée mondiale de la jeunesse, à laquelle avait participé le Saint-Père l'année dernière à Toronto, avait eu un «impact important» sur les jeunes québécois. Jean Charest était accompagné pour l'occasion de son épouse Michèle Dionne et de leurs trois enfants, Amélie, Antoine et Alexandra. La famille est présentement en vacances en Italie. En février 2001, le premier ministre de l'époque, Lucien Bouchard, avait lui aussi rencontré le Saint-Père.

L'usage du tabac recule

PRESSE CANADIENNE

L'usage du tabac a régressé faiblement en 2002, rapportait hier Statistique Canada. Mais le taux de prévalence du tabagisme «poursuit sa tendance à la baisse des dernières années».

L'agence estime que l'an dernier, au pays, 5,4 millions de personnes fumaient, soit 21 % de la population de 15 ans et plus, comparativement à 22 % en 2001; du côté des hommes, 23 % des gens de ce groupe d'âge fumaient en 2002, contre 20 % du côté des femmes.

Dans la population jeune, la prévalence «n'a pas réellement changé»; dans la tranche des 15-19 ans, il y avait 22 % de fumeurs en 2002, alors que parmi les 20-24 ans, 31 % s'adonnaient au tabac.

En outre, 82 % des usagers fumaient tous les jours. En 1985, ces gros fumeurs allumaient 21 fois par jour en moyenne, mais leur ration a baissé peu à peu, tombant à 16 cigarettes par jour en 2002.

Les hommes ont encore fumé plus que les femmes, avec 18 cigarettes par jour par rapport à 15 cigarettes quotidiennes chez les dames.

Par ailleurs, parmi les femmes de 20 à 44 ans qui étaient enceintes très périlleuses. Le militaire, lui-même gravement blessé au dos et au cou, a sauvé la vie d'un coéquipier à la suite de l'écrasement de leur hélicoptère dans une région très boisée du nord-est du Labrador.

Zachary Vanthourout, de Sackville, au Nouveau-Brunswick, et Janet Ward, de Kitchener, en Ontario, se verront aussi remettre une Médaille de la bravoure. Les récipiendaires seront invités à recevoir leur décoration au cours d'une cérémonie qui aura lieu à une date ultérieure.

L'héroïsme de treize Canadiens sera souligné

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Un garçon de 10 ans et une adolescente de 17 ans figurent au nombre des 13 Canadiens qui seront honorés pour leur héroïsme par la gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson.

Le 18 août 2002, le petit Paul Miron, de Shawville, dans l'Outaouais, a tenté de sauver une fillette de trois ans qui se noyait dans la rivière des Outaouais, à Quyon. L'enfant, qui jouait sur une plage, s'était aventurée dans l'eau

et avait été emportée par le courant. Le garçon s'est élancé dans la rivière agitée, nageant de toutes ses forces pour parvenir jusqu'à elle. Malgré son épuisement, il a réussi à atteindre le rivage en poussant à contre-courant le corps inerte de la petite. Malheureusement, la jeune victime n'a pu être ranimée.

Le 24 avril 2002, la jeune Kerianne Wilson, de l'arrondissement Pointe-Claire, a secouru un homme âgé qui était tombé sur les rails du métro à Montréal. Après avoir vu l'homme bascu-

ler, elle a sauté sur les rails où gisait la victime, immobile. Sans se soucier de sa sécurité, elle a soulevé l'homme pour le hisser sur le quai, où d'autres personnes l'ont aidée à compléter le sauvetage quelques secondes avant l'arrivée du train à toute vitesse dans la station.

Paul Miron et Kerianne Wilson recevront chacun une Médaille de la bravoure. Cette distinction est décernée pour des actes de bravoure accomplis dans des circonstances dangereuses.

Agents de la SQ

Deux agents de la Sûreté du Québec, Elizabeth Basralian, de Saint-Jérôme, et Patrick Leblanc, de Laval, auront droit à la même distinction pour avoir porté secours aux occupants d'une voiture en flammes immobilisée dans un fossé à Saint-Adolphe-d'Howard, dans les Laurentides, en juillet 2002.

Et Sylvain Bernier, de Mont-Joli, dans le Bas-Saint-Laurent,

sera décoré d'une Médaille de la bravoure pour avoir porté secours à un homme et une femme lors de l'incendie d'un hôtel à Métis-sur-Mer, au mépris de sa sécurité, en février 2002.

Le caporal-chef David Michael Pawulski, de Nouvelle-Écosse, obtiendra pour sa part l'Etoile du courage, qui est octroyée pour un acte de courage remarquable accompli dans des circonstances très périlleuses. Le militaire, lui-même gravement blessé au dos et au cou, a sauvé la vie d'un coéquipier à la suite de l'écrasement de leur hélicoptère dans une région très boisée du nord-est du Labrador.

Zachary Vanthourout, de Sackville, au Nouveau-Brunswick, et Janet Ward, de Kitchener, en Ontario, se verront aussi remettre une Médaille de la bravoure.

Les récipiendaires seront invités à recevoir leur décoration au cours d'une cérémonie qui aura lieu à une date ultérieure.

ROLEX
Datejust
en acier et
or jaune 18 carats.

Bijouterie Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

Appréciez la différence...

Solde d'été
épargnez jusqu'à **50%**
sur marchandise sélectionnée

MOBILART
Meubles & décor

5905, route Trans-canadienne, Ville St-Laurent
514 742-9500
(rond point Côte-de-Liesse et Transcanadienne)
Lun - ven 9h à 19h, sam 10h à 17h, dim 12h à 17h

MOBILART C&R
8529, boul. Décaro, Montréal 514 344-1400
dimmable fermé

Le plus grand importateur de mobilier européen au Québec
www.mobilart.ca

Grande liquidation
au Club 402-HOMME **50%** et plus

Costumes importés d'Italie laine - coton - lin	reg. 950\$ Solde 349\$
Vestons ou blazers importés d'Italie laine - coton - lin	reg. 695\$ Solde 299\$
Pantalons importés d'Italie 100 % laine	reg. 195\$ Solde 99\$
Chemises importées d'Italie 100 % coton	reg. 150\$ Solde 75\$
Pantalons importés d'Italie 100 % coton	reg. 150\$ Solde 75\$

1118, rue Sainte-Catherine O.,
2^e étage, Montréal (Québec)
H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 10h à 18h
Samedi de 10h à 16h
Tous les soirs après 18h
sur rendez-vous seulement

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

MINI-SOMMET DE L'OMC

Oxfam-Québec fait son bilan

Les pays pauvres font les frais de l'antagonisme américano-européen

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Au terme des discussions de trois jours de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Montréal, le groupe international Oxfam a déploré que les pays pauvres soient demeurés en plan, les États-Unis et l'Union européenne refusant de donner du lest en matière de subventions agricoles.

«Les pays en développement sont en train de faire les frais d'un antagonisme entre les États-Unis et l'Union européenne en ce qui a trait aux subventions agricoles et c'est vraiment dommage», a déclaré Mohammed Chikhaoui, le directeur du Plaidoyer, Oxfam-Québec.

«À court terme, l'objectif que s'est fixé l'OMC pour 2006, d'arriver à éliminer en grande partie les subventions, ne sera pas atteint. La réunion a été présentée comme celle de la dernière chance pour réconcilier les points de vue et il se trouve que les points de vue semblent irréciliables», a ajouté le porte-parole.

Pour ce qui est du rôle joué par le Canada, M. Chikhaoui juge que «le Canada a essayé de réconcilier les points de vue des pays du Sud et de certains pays du Nord mais n'a pas réussi à arracher le consensus entre les États-Unis et l'Union européenne qu'il souhaitait obtenir».

Il n'est cependant pas question pour Oxfam de baisser les bras.

«Nous nous sommes engagés il y a bientôt deux ans dans une vaste campagne pour réformer les règles du commerce international. Nous

allons poursuivre la publication de nos rapports — d'ici peu il y en aura un sur le maïs subventionné — et nous serons à Cancún [au Mexique, où se tiendra le prochain sommet de l'OMC en septembre] pour continuer à faire des pressions et à dialoguer pour que l'OMC aboutisse à des résultats concrets.»

De bonnes raisons

Même s'il n'est pas question pour Oxfam de descendre dans la rue pour exercer des pressions, M. Chikhaoui estime que ceux qui le font ont de bonnes raisons d'agir ainsi.

«Quand on voit les blocages et l'incohérence qui existent dans les institutions internationales et qu'on voit les gens, les jeunes dans la rue qui ont des attentes face à l'avenir, qui voient que l'avenir ne leur réserve rien de bon... Si j'avais eu leur âge, peut-être que j'aurais agi de la même façon», a-t-il commenté.

Outre les 26 ministres du Commerce d'autant de pays et leurs adjoints, une soixantaine de représentants d'une trentaine d'organisations, d'universités, de groupes syndicaux et étudiants de partout au Canada se trouvaient dès lundi dans les couloirs de l'hôtel Sheraton, où se tenait la réunion de l'OMC.

«On essaie d'influencer les négociations mais la société civile n'y a pas sa place, malgré la demande faite lundi matin auprès de l'OMC de presser les gouvernements membres d'associer leur société civile à toutes ces discussions, parce que de là dépend beaucoup l'avenir de la planète», a fait valoir M. Chikhaoui.



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

L'heure était aux bilans, et à la détente, hier, dans les rangs des opposants à la mondialisation.

Le mini-sommet se termine dans le calme
Militants et policiers font un bilan positifGENEVIÈVE
OTIS-DIONNE
LE DEVOIR

Journée relativement paisible hier pour les manifestants anti-OMC... et les policiers. Une cinquantaine de contestataires se sont rencontrés en début d'avant-midi au parc Lafontaine pour tenir un carnaval anticapitaliste. Des discours contre l'OMC, la guerre en Irak et le capitalisme ont été faits par divers militants, autour d'un lunch préparé par quelques âmes généreuses.

La présence policière autour du parc était discrète, même si les policiers restaient sur leurs gardes. Une seule arrestation a été faite en matinée: un mineur qui se promenait avec une arme blanche dans le parc a été reconduit chez ses parents et a reçu une amende.

Vers 16h, après avoir passé la journée au parc, les quelques manifestants ont marché en direction du palais de justice pour apporter leur soutien à Jaggi Singh, qui a comparu devant le juge en après-midi (voir autre texte).

Le périmètre de sécurité autour du Sheraton a été démonté en après-midi et les voitures pouvaient circuler de nouveau sur René-Lévesque à l'heure de pointe. Les manifestants avaient délaissé le parterre du Sheraton en cette dernière journée de contestation pour tenir leur carnaval anticapitaliste au parc Lafontaine.

Un bilan positif malgré les arrestations

La porte-parole de la Mobilisation populaire contre le minisommet de l'OMC, Mélanie Sylvestre, dresse un bilan positif des cinq journées de mobilisation, malgré les arrestations de lundi. Elle écorche par contre au passage le Service de police de la Ville

de Montréal (SPVM) et les médias concernant les événements qui se sont déroulés en début de semaine.

Selon elle, «l'arrestation massive de lundi n'était pas justifiée puisque les manifestants se trouvaient dans une zone de repos, une zone verte. À ce moment-là, la manifestation était terminée.» Mme Sylvestre soutient que les policiers ont abusé de leur pouvoir et que «même s'ils ont dit qu'ils étaient là pour assurer la sécurité autant des manifestants que des gens à l'intérieur, les anti-émeutes n'étaient pas dirigés vers le Sheraton, mais bien vers les manifestants.»

Concernant les vitres brisées dans la rue Peel, la porte-parole indique que les organisateurs avaient demandé aux manifestants de respecter «la dignité humaine et la vie des être humains». Selon elle, «tous les gens qui ont participé [aux manifestations] dans la rue ont respecté ça», et elle refuse de condamner ces actions. Elle ajoute: «Ceux qui n'ont pas respecté la dignité humaine, ce sont les policiers. Il y a eu des coups de matraques qui ont été donnés et il y a eu de la brutalité policière visible au centre de détention.»

Mme Sylvestre déplore la «couverture médiatique du lendemain [mardi], qui a été plutôt néfaste pour la mobilisation». La presse avait en effet qualifié certains manifestants de «voyous» et de «casseurs». Mme Sylvestre affirme toutefois que «la population a été plus intelligente» et qu'elle a compris que les manifestants n'étaient pas tous des marginaux.

La porte-parole indique également qu'un «énorme travail d'éducation et de sensibilisation avait été fait auprès de la population deux mois avant le minisommet de l'OMC». De ce côté, le bi-

lan est donc «très positif». La marche de dimanche, qui avait réuni plus de 1000 personnes, est aussi un grand succès pour le groupe.

D'autres journées de mobilisation sont prévues en septembre pour dénoncer le sommet de l'OMC qui se déroulera à Cancún et pour appuyer les manifestants qui vont être au Mexique.

Bilan positif pour la police également

Le SPVM a déclaré qu'il était satisfait du déroulement des opérations entourant la tenue du minisommet. «Jusqu'ici, c'est un bilan qui est positif», a annoncé hier aux journalistes le policier responsable des relations avec les médias, Ian Lafrenière.

Pour ce qui est du nombre d'arrestations qui ont eu lieu lundi, M. Lafrenière soutient que la manifestation était devenue incontrôlable et qu'en termes juri-

diques, «on peut parler d'émeute. On parle d'agression armée. Des gens se sont présentés à la manifestation avec des balles de golf, des balles de billard, des cocktails Molotov. Ces personnes-là ne sont pas des gens qui veulent manifester paisiblement.»

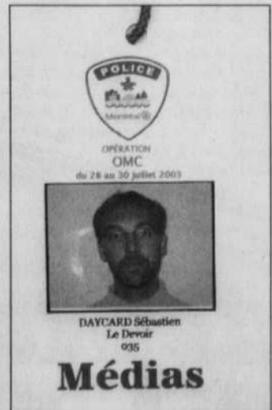
À partir du moment où du vandalisme a été fait, explique M. Lafrenière, les policiers ont annoncé à deux reprises par haut-parleur que les manifestants se trouvaient dans un attroupement illégal et qu'ils devaient quitter les lieux. «Il n'y a pas de zone d'immunité à Montréal. La zone verte peut bien être leur zone, mais à partir du moment où quelqu'un a fait un crime, ça n'empêche pas son arrestation», a déclaré le policier.

«Pour nous autres, la liberté d'expression, c'est important, mais pas à tout prix, a ajouté M. Lafrenière. La liberté d'expression de quelqu'un finit là où celle de l'autre commence.»

Carte controversée

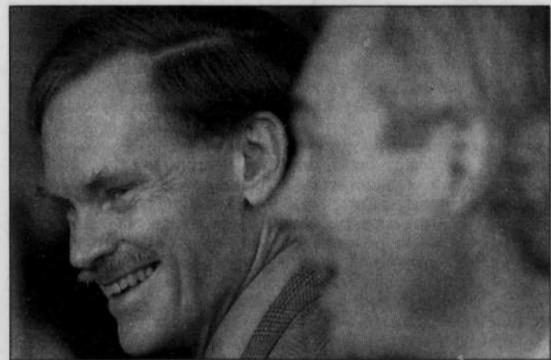
Le policier se réjouit toutefois que tout se soit bien passé dimanche lors de la marche. Personne n'est illégal, ainsi que mardi et hier lors des deux dernières journées de mobilisation.

Pour donner accès aux journalistes au périmètre de sécurité, le SPVM a essayé un nouvel outil qui était une carte d'identification avec photo. L'idée était bonne, mais le SPVM a placé son logo au centre de la carte. Certains journalistes se sont sentis mal à l'aise au centre des manifestants avec cette carte dans le cou et ont vite compris qu'il valait mieux la garder dans leurs poches. M. Lafrenière avoue que, malgré la grande utilité de l'outil en question, la carte pourrait être refaite pour éviter la confusion chez les manifestants.



LE DEVOIR

La carte de presse controversée qu'on avait imposée aux journalistes.



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

Le ministre canadien du Commerce international, Pierre Pettigrew, au premier plan, en compagnie de Robert Zoellick, représentant au Commerce des États-Unis.

Ottawa rappelle ses préoccupations sur la pêche illégale dans ses eaux

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le ministre canadien des Pêches et des Océans, Robert Thibault, a exprimé hier les préoccupations du Canada face à la pêche illégale à partir de bateaux étrangers en eaux canadiennes.

Profitant du passage à Montréal du commissaire à l'Agriculture et aux pêches de l'Union européenne (UE), Franz Fischler, le ministre Thibault a souligné une fois de plus à quel point il est important que l'UE signe un accord international qui vise à réduire la pêche illégale à partir de bateaux étrangers. De nombreuses infractions sont signalées depuis des années, notamment au large de Terre-Neuve-et-Labrador.

En vertu d'un accord actuellement en vigueur entre les pays de l'Atlantique, le Canada ne dispose que de peu de moyens pour combattre ce type d'infraction. La nouvelle entente, si elle est mise en œuvre, permettrait à un pays de poursuivre en justice un équipage qui pêche illégalement.

L'UE a déjà indiqué qu'elle acceptait de souscrire au nouvel accord, pourvu que tous ses pays membres donnent le feu vert. Seule l'Islande est réticente et tar-

de à appuyer l'initiative. M. Fischler et M. Thibault ont pu discuter de la question durant un entretien d'une heure. Le ministre canadien a fait valoir que la mise en œuvre de l'accord était indispensable pour assurer la conservation des stocks.

«La coopération internationale est essentielle à la gestion durable des pêches», a déclaré le ministre Thibault, par voie de communiqué.

Quotas ignorés

Les bateaux étrangers qui enfreignent les traités internationaux font fi des quotas et interdictions émis par le pays où ils se trouvent. Au Canada, par exemple, l'équipage de ces bateaux ne se gêne pas pour pêcher la morue, une espèce faisant l'objet d'un moratoire. Depuis l'annonce du moratoire, au printemps, le ministre doit d'ailleurs faire face à des pressions accrues de l'industrie de la pêche et des pêcheurs, qui s'insurgent face à la situation.

Un rapport dévoilé en 2002 mentionnait que l'Espagne et le Portugal, deux pays membres de l'UE, comptaient le plus grand nombre d'infractions commises en eaux canadiennes.

Les activistes libérés, en attendant d'être jugés

SÉBASTIEN DAYCARD-
HEID
LE DEVOIR

Jaggi Singh a été normalement remis en liberté dans la soirée d'hier, après avoir comparu au Palais de justice pour une enquête sur cautionnement. L'activiste et figure de proue du mouvement anti-OMC avait été arrêté lors de la manifestation tenue lundi matin.

Il a finalement cédé et a accepté les conditions de sa libération imposées par la Cour, après avoir longtemps protesté contre l'une d'entre elles: l'interdiction d'utiliser un appareil amplifiant sa voix

lors d'une manifestation publique, que ce soit un porte-voix ou un microphone, et ce, pendant toute la durée de l'enquête, qui aboutira à un procès dont la date sera fixée le 18 août.

Une telle mesure est destinée à durcir la condition initiale consistant à ne pas avoir de porte-voix dans une manifestation, dont l'usage est associé à une activité de leader qui lui est défendue depuis le sommet des Amériques à Québec.

En Cour supérieure

Jaggi Singh a, de son côté, fait valoir que cette mesure constituait une atteinte à sa liberté d'ex-

pression. Si l'activiste a décidé de reculer, ce n'est donc que pour mieux riposter. Il a en effet exprimé le souhait d'attaquer cette condition devant la Cour supérieure après sa libération.

La séance a cependant été houleuse. Au moment où la Cour du Québec énumérait ces conditions, l'un des activistes présents dans la salle bondée de militants a lancé «Shame on you» à l'intention du juge. Celui-ci a suspendu la séance, le temps que les esprits se calment. L'individu en question, dénommé Dexter, aurait alors renversé une poubelle, ce qui a amené les gardiens à intervenir. Une mêlée générale s'en est suivie,

pendant que le militant était arrêté et placé en cellule au sous-sol, avant d'être finalement relâché hier soir.

Longue procédure

D'autres activistes interpellés lundi ont comparu dès hier en cour municipale. La procédure aurait dû se terminer la veille, mais elle s'est éternisée en raison de l'encombrement des travaux de la cour, qui devait convoquer 150 personnes. Toutes ont été relâchées, sous conditions elles aussi, avant d'être jugées les 20, 21 et 22 octobre, sauf une, encore détenue après avoir refusé les conditions qui lui étaient posées.

LES ACTUALITÉS

Les grévistes de Labatt appuient d'une pétition leur comité de négociation

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Alors que la négociation se poursuit, mais à un rythme très lent, les grévistes de Labatt ont cru bon de démontrer leur solidarité et leur détermination, hier, en signant une pétition qu'ils ont remise à la direction de la brasserie.

Environ 475 travailleurs se sont réunis en assemblée, à Montréal, pour faire le point sur leur conflit, qui a débuté le 16 juin dernier. «Il fallait mettre les pendules à l'heure et c'est ce qu'on a fait aujourd'hui», a résumé en entrevue le président du syndicat, Robert Daneau.

M. Daneau confie qu'il s'attendait à «une assemblée plus longue, plus houleuse», après bientôt sept semaines de grève, mais cette assemblée, qui devait durer trois heures, a été grandement écourtée par les syndiqués eux-mêmes, ceux-ci étant prêts à démontrer sur-le-champ leur solidarité envers leur comité de négociation.

«Le moral des troupes est bon», même après sept semaines et alors que le rapport de force dont jouissait le syndicat s'atténue quelque peu, le plus fort de la période de pointe des ventes de bière étant passé.

«C'est sûr que la grosse saison est pas mal passée, bien qu'on puisse avoir un mois d'août très beau, a reconnu M. Daneau. Mais de la bière, il s'en boit à longueur d'année. Labatt va quand même avoir des pertes de marché s'il ne veut pas régler le plus tôt possible.»

Lent progrès

Les syndiqués ont donc signé une pétition signifiant qu'ils se rangeaient résolument derrière leur comité de négociation, pétition qu'ils ont ensuite allés remettre à la direction.

Pendant ce temps, la négociation en est rendue à l'étape de la conciliation, depuis le 10 juillet, mais progresse lentement. Plusieurs points normatifs ayant été réglés, M. Daneau s'attend à ce que le cœur du litige soit abordé à compter de la semaine prochaine.

Les principaux points en litige sont l'accès à des postes permanents pour les employés surnuméraires, de même que le recours à la sous-traitance. La question salariale fait aussi partie des questions à régler. Les offres dites finales de la partie patronale avaient été rejetées à 97 % le 25 juin dernier.

Le Syndicat des travailleurs de la brasserie Labatt compte quelque 950 membres; il est affilié à la CSN.

L'avocat de Zundel demande au juge Pierre Blais de se récuser

HAYLEY MICK
PRESSE CANADIENNE

Toronto — L'avocat d'Ernst Zundel a demandé hier au juge Pierre Blais, de la Cour fédérale, qui préside à l'audience en révision des conditions de détention du négationniste, de se récuser. Il soutient que le magistrat a un parti pris contre son client.

Doug Christie a accusé le juge Blais de «harceler le témoin et de l'accuser de mentir» et de manifester ouvertement de «hostilité» envers son client. Il a ajouté — respectueusement — qu'il y avait «appréhension raisonnable de parti pris».

Le juge Blais, qui avait déclaré, la veille, ne pas croire à une grande partie du témoignage d'Ernst Zundel au sujet d'un site Internet controversé, que Zundel dit être géré par sa femme, a écouté attentivement les arguments de M^r Christie. Après avoir pris une pause pour décider s'il devait continuer l'audience, il a décidé d'aller de l'avant.

«Je pense qu'il est plus approprié de poursuivre», a dit le juge, même si l'avocat du gouvernement fédéral, Donald MacIntosh, avait demandé le report de l'audience. Le magistrat a indiqué qu'il mettrait sa décision en délibéré sur l'allégation de parti pris, ajoutant qu'il attendrait les transcriptions des procédures de mardi pour évaluer la situation.

En isolement

L'audience d'Ernst Zundel, qui a repris lundi après une pause de deux mois, se poursuivra en septembre. Zundel demeurera en isolement dans un centre de détention de Toronto jusqu'à ce moment-là.

Cependant, son avocat a fait savoir qu'il pourrait ne pas pouvoir continuer à défendre Zundel, sa femme ayant récemment appris qu'elle avait un cancer.

Au cours d'un contre-interrogatoire, hier, M^r MacIntosh s'est attardé à la question de savoir si Zundel était associé à des extré-

mistes de droite bien connus.

Zundel, qui est âgé de 64 ans, a nié connaître personnellement la plupart d'entre eux, ou encore il a dit ne pas pouvoir se rappeler les détails de leurs activités.

Le site Internet d'Ernst Zundel a fait l'objet d'une décision de la Commission canadienne des droits de la personne, en 2000, ordonnant le retrait du matériel antisémite qui s'y trouvait. Zundel s'est enfié aux États-Unis peu avant que la décision ne soit rendue.

Zundel, qui nie l'existence de l'Holocauste, est détenu depuis février, après avoir été expulsé du Tennessee pour avoir enfreint les règlements américains en matière d'immigration. Il demande d'être libéré en attendant l'issue de la révision de l'attestation de sécurité qui lui a été imposée par le gouvernement fédéral, plus tôt cette année, sur la foi d'informations du Service canadien de renseignement de sécurité, qui estime qu'il constitue une menace pour la sécurité nationale.

Maladie de la vache folle

Goodale déplore le sort fait au Canada

TIM COOK
PRESSE CANADIENNE

Regina — Le ministre fédéral Ralph Goodale refuse de revenir sur ses critiques acérées quant à la façon dont le reste du monde traite le Canada dans la crise de la maladie de la «vache folle». Et il a prêté hier que le sort fait au Canada pourrait ultérieurement inciter d'autres pays à cacher leurs propres cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

M. Goodale a justifié la lettre ouverte qu'il a envoyée aux médias de la Saskatchewan, mardi soir, en pointant du doigt l'Organisation mondiale du commerce, qui a tenu un mini-sommet à Montréal cette semaine. «Le Canada, à mon avis, est traité d'une manière injuste, qui n'est pas basée sur des principes scientifiques», dit-il.

M. Goodale, le seul ministre fédéral originaire de la Saskatchewan, est un ancien ministre de l'Agriculture. Il est responsable de la Commission canadienne du blé, en plus d'être titulaire des Travaux publics.

Relativement silencieux depuis le début de la crise causée par la maladie de la vache folle et la fermeture des frontières au bœuf canadien, il a été cassant dans sa lettre aux rédacteurs. «Quel message cette situation injustifiable envoie-t-elle à travers le monde? Ce n'est que trop évident: vous ne pouvez pas vous fier sur la science ou sur l'équité, alors mieux vaut ne pas tester votre bétail et ne pas rapporter de cas de maladie, par-

ce que les résultats seront désastreux. L'Office international des épizooties (qui s'occupe des normes en matière de santé des animaux) doit avoir à l'esprit que le mauvais traitement infligé à un pays consciencieux comme le Canada, en cette période de relève post-ESB, incitera les autres pays à dissimuler leurs problèmes de santé animale en tuant leurs animaux malades et en n'avertissant pas les autorités compétentes. Et cela signifierait de vrais problèmes à l'échelle mondiale.»

Industrie presque paralysée

L'industrie canadienne de l'exportation des bestiaux est pratiquement paralysée depuis qu'un seul cas d'ESB a été découvert dans un animal de l'Alberta le 20 mai dernier. L'embargo imposé sur le bœuf canadien par plus de 30 pays, dont les États-Unis et le Japon, fait perdre des millions de dollars par jour aux producteurs de bœuf canadiens.

Les pourparlers visant à résoudre l'impasse étaient centrés sur les Japonais, qui ne sont pas satisfaits du plan de contrôle canadien de la maladie et qui ont fait savoir qu'ils interdiraient l'entrée du bœuf américain sur leur marché si les États-Unis ouvraient leurs frontières au bœuf canadien avant que les Japonais ne jugent que celui-ci est sain.

Mardi, Lyle Vanclief, ministre fédéral de l'Agriculture, s'est dit frustré à la suite des pourparlers tenus avec les Japonais, au mini-sommet de Montréal, au sujet de ce qu'il faudrait faire de plus pour que l'embargo soit levé.



PASCAL DESCHAMPS REUTERS

À La Motte, les pompiers ont combattu avec acharnement la progression des flammes.

Le feu continue à ravager le sud-est de la France

AGENCE FRANCE-PRESSE

Draguignan — Les pompiers ont tenté hier, dans des conditions difficiles, de maîtriser le feu ravageant le sud-est de la France et 17 d'entre eux ont été blessés, dont deux grièvement brûlés, avant la reprise du vent annoncé pour aujourd'hui.

Les 17 pompiers blessés l'ont été dans un violent incendie qui s'est déclaré hier après-midi à l'est de Salon-de-Provence, dans le département des Bouches du Rhône, a-t-on appris auprès des pompiers.

Le feu s'est déclaré dans une zone forestière très vallonnée et difficile d'accès. Une cinquantaine de personnes ont été évacuées, ont précisé les services de secours.

Un gigantesque nuage de fumée s'élevant du foyer s'étendait jusqu'aux abords de Marseille, le grand port du sud de la France, à une trentaine de kilomètres de distance.

Les incendies de forêt ont déjà tué quatre personnes (deux Bri-

tanniques, une Néerlandaise et un Polonais) dans le département du Var et une personne en Corse.

Dans le Var, deux nouveaux dépôts de feu, attisé par un vent violent, ont été enregistrés hier en début d'après-midi à La Motte, où déjà 1500 hectares de forêt ont été détruits en 48 heures, a-t-on appris auprès des secours. Par précaution, un millier de vacanciers dans un camping ont été évacués.

En fin de matinée, les pompiers avaient réussi à «stabiliser» l'incendie et ils espéraient le maîtriser avant ce matin avec la reprise annoncée du vent. Selon les prévisions de Météo-France, une reprise du mistral est attendue aujourd'hui sur le sud-est de la France avec des pointes allant de 60 à 70-80 km/h.

Pyromanes

Les autorités locales et les pompiers montraient du doigt hier les pyromanes pour expliquer ces incendies.

La sécurité civile a en particulier recensé 25 dépôts de feu mardi en fin de journée sur l'arc

méditerranéen, de l'Aude à l'ouest, aux départements alpins à l'est, a indiqué hier son porte-parole, le commandant Eric Souprat.

Les pompiers sont «surpris par cette quantité» de dépôts simultanés, selon Eric Souprat, qui ne cache pas que les soldats du feu soupçonnent des mains criminelles de les avoir allumés.

Un employé municipal a été mis en examen hier à Draguignan pour avoir procédé à neuf dépôts de feu au mois de juillet dans le Var, a-t-on appris de source judiciaire.

Le maire de Fréjus, Elie Brun (UMP), a annoncé hier le dépôt d'une plainte contre une personne après la découverte de «trois cocktails Molotov» à proximité de l'un des incendies qui a détruit lundi deux campings de cette ville et provoqué l'exode de milliers de vacanciers.

Le gouvernement, qui a dû faire appel aux pays voisins de même qu'à la Russie et au Canada pour l'aider à combattre les incendies, a demandé la plus grande sévérité à l'égard des coupables.

Mariages gays

Un ministre libéral affirme sa dissidence

Toronto (PC) — Un ministre libéral fédéral a fait publiquement connaître son opposition au projet de loi sur les mariages entre conjoints de même sexe, révèle dans son édition d'hier le quotidien *The Globe and Mail*.

David Kilgour, secrétaire d'État pour l'Asie-Pacifique, fait ainsi part à ses électeurs albertains de son opposition face au projet de loi qu'il entend faire adopter par le gouvernement fédéral et qui permettrait aux couples gays et lesbiens de se marier.

Sur son site Internet, M. Kilgour s'estime «personnellement déçu» que son gouvernement n'ait pas pensé à utiliser une terminologie différente de celle du mot mariage dans le projet de loi, comme les mots union ou association (*partner-*

ship). «Comme vous, je suis pour la définition actuelle du mariage, à savoir l'union légitime et volontaire d'un homme et d'une femme», et j'ai voté par le passé pour défendre cette définition, peut-on notamment lire. Ce qui dérange beaucoup de Canadiens, c'est qu'en incluant les unions entre conjoints de même sexe sous l'étiquette du mot «mariage», le concept de mariage qui a prévalu pendant des années — un homme et une femme — pourrait s'en voir altéré de manière très significative.»

Dans une lettre, le secrétaire d'État raconte qu'il a rencontré 30 électeurs chez eux le 18 juin dernier. Sur ces 30 personnes, 20 étaient opposées aux mariages gays et lesbiens, et seulement trois soutenaient le projet.

David Kilgour a déclaré mardi au

Globe qu'il n'avait toujours pas décidé s'il se prononcerait en faveur du projet de loi fédéral lors du vote libre de la Chambre des communes, prévu à l'automne prochain. «Je vais attendre de voir ce que la cour en dit», a expliqué M. Kilgour, faisant allusion à l'avis constitutionnel que la Cour suprême du Canada doit rendre au sujet du projet.

L'épineux sujet des mariages gays divise de plus en plus les députés libéraux, qui se retrouvent noyés sous une masse de courriers et de courriels d'électeurs fermement opposés à la loi. «Mot qui vis dans une petite ville de l'Ontario, on m'attrape quasiment par le bras pour me demander: qu'est-ce qui se passe à Ottawa en ce moment?», raconte Murray Calder, député libéral d'une circonscription d'Orangeville.

CONCOURS
LE DEVOIR



Agadir

au MAROC



الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc
Toujours plus loin

Dorint ***** PALAIS DES ROSES (AGADIR)



La splendeur de l'océan, la senteur des roses et le plaisir de la thalassothérapie se rejoignent au Dorint Palais des Roses.

CE VOYAGE POUR 2 COMPREND :
Billets d'avion aller/retour, les transferts et 6 nuits à l'hôtel.

LE DEVOIR

Retournez à : Concours Agadir, 2050,
rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S1

Le tirage aura lieu le 14 août 2003 à 15h.

Faites-nous parvenir les coupures de participation avant le
13 août 2003 à 17h30. Le concours s'adresse aux personnes de
18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe.

Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées.
Les conditions et règlements du concours sont
disponibles à la réception du Devoir. Valeur de 2 850 \$

Nom :
Adresse : App. : Ville :
Code postal : Courriel :
Téléphone : (rés.) (bur.)
Question mathématique : (58 - 45) + 6 = Abonné(e) : Oui Non

LE DEVOIR

LE MONDE

Bush assume la responsabilité du discours sur l'état de l'Union

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le président américain, George W. Bush, a maintenu hier ses affirmations selon lesquelles le régime déchu irakien possédait des armes de destruction massive et reconnu qu'il ignorait si la capture de Saddam Hussein était proche.

Lors de sa première conférence de presse en solo à la Maison-Blanche depuis le déclenchement de la guerre contre l'Irak et la chute de Saddam Hussein, le président américain a affirmé que les renseignements utilisés par Londres et Washington pour conclure que le régime de Saddam Hussein avait de telles armes étaient «bons et solides». Il a réaffirmé que ces armes, que les troupes américaines et britanniques engagées en Irak cherchent toujours, finiraient par être localisées et que Saddam Hussein représentait une «menace» qui justifiait l'intervention armée contre son régime.

«Pour faire taire les critiques et les cyniques sur les intentions réelles des États-Unis, nous devons apporter des preuves, je le comprends parfaitement. Je suis sûr que nos recherches vont aboutir à ce que je pense fermement, à savoir que Saddam Hussein avait un programme d'armes» de destruction massive, a dit le président américain.

Lui et son principal allié dans la guerre contre l'Irak, le premier ministre britannique Tony Blair, se trouvent au centre d'une polémique pour avoir utilisé des renseignements sur l'intention prouvée à Bagdad d'obtenir de l'uranium en Afrique pour construire des armes nucléaires, renseignements qui se sont ensuite révélés douteux.

Le président Bush avait notamment utilisé cette accusation lors de son discours sur l'état de l'Union en janvier dernier. «J'assume la responsabilité de tout ce que je dis, a-t-il déclaré hier. Je prends aussi la responsabilité des décisions sur la guerre et la paix et je les ai analysées par le biais d'un ensemble de renseignements concrets, des renseignements bons et solides qui m'ont amené à la conclusion qu'il était nécessaire de retirer Saddam Hussein du pouvoir.»

Le président américain a réaffirmé hier sa confiance en sa conseillère pour les affaires de sécurité, Condoleezza Rice, mise en cause pour avoir donné trop d'importance à ces renseignements douteux et avoir permis qu'ils soient inclus dans le discours sur l'état de l'Union. Cette responsabilité a été endossée par l'adjoint de Mme Rice, Steve Hadley. «Condoleezza Rice est une personne honnête et remarquable et l'Amérique peut être heureuse de l'avoir à son service, point final», a lancé M. Bush.

Quant à Saddam Hussein, George W. Bush a reconnu qu'il ne savait pas quand il serait capturé. «J'ignore si nous sommes près de capturer Saddam Hussein. Sans doute plus proches qu'hier. Tout ce que je sais, c'est que nous le cherchons», a-t-il reconnu. Le président Bush a de nouveau répété que l'établissement prochain d'un gouvernement libre et démocratique en Irak aiderait à résoudre le conflit au Proche-Orient entre Israéliens et Palestiniens et aurait également des conséquences sur les pays voisins, comme l'Iran. Il a estimé que la création d'un Etat palestinien indépendant en 2005 était toujours un objectif «réaliste».

Une lueur d'espoir pour Monrovia

Monrovia (AFP) — Les combats se sont poursuivis hier entre rebelles du LURD et forces gouvernementales libériennes à Monrovia, où une équipe d'officiers ouest-africains est arrivée dans la soirée pour une mission de 48 heures, qui devrait constituer la dernière étape avant l'arrivée d'une force de paix. Cette équipe est dirigée par le général Festus Okonkwo, du Nigeria, pays qui sera le principal contribu-

teur de cette force de 3000 hommes dont le principe a été décidé le 4 juillet par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest. A New York, un projet de résolution permettant l'intervention d'une telle force multinationale au Liberia a été déposé hier par les États-Unis et a été «en général accueilli favorablement», a indiqué une source diplomatique. L'examen de ce projet doit se poursuivre aujourd'hui.

Trafis d'enfants africains et meurtres rituels à Londres

Comme un roman d'épouvante

MARC ROCHE
LE MONDE

Londres — Cela ressemble à un roman policier d'épouvante. L'arrestation, le 29 juillet, à Londres, de vingt et une personnes, la plupart de nationalité nigérienne, a confirmé l'existence d'un abominable trafic de centaines, voire de milliers, d'enfants entre l'Afrique et la Grande-Bretagne. Certains ont été victimes de meurtres rituels.

À l'instar d'«Adam», le garçon à l'identité inconnue dont le torse avait été retrouvé dans la Tamise en septembre 2001. Baptisé de ce prénom par la police, qui suppose que le gamin devait avoir entre 4 et 7 ans, il avait été tué. Décapité et démembré, son cadavre a été ensuite vidé de son sang. Avant sa mort, il avait été contraint d'avaler un mélange d'os broyés, de quartz et de morceaux d'or, retrouvés dans son estomac. Aux yeux des participants, ce rituel de magie noire, appelé muti en Afrique de l'Ouest, porte chance.

Les tests de dépistage d'ADN et l'examen des os et du système digestif du garçon ont permis aux enquêteurs de Scotland Yard de déterminer son origine, une zone située entre Benin City et Ibadan, dans le sud-ouest du Nigeria. Pendant près de trois ans de travail acharné, les plus fins limiers de la police londonienne ont tout exploré: pistes, informations, témoignages. Ils ont multiplié les auditions au sein de la communauté africaine de la capitale. Les faits troublants ont amené les bobbies à s'intéresser aux sorciers au Nigeria et en Afrique du Sud. L'enquête a également envisagé des liens aux États-Unis. Apparemment en vain.

Début juillet, l'espoir renaît. Une vaste opération de surveillance

conduit à l'arrestation, à Dublin, de Sam Onojhidhovie, soupçonné d'être le père naturel d'Adam. Lors de son interrogatoire, le Nigérien, âgé de 37 ans, «craque» et fait des aveux, qui ont permis les dernières interpellations. Parmi les personnes écrouées, un certain nombre sont âgées de 20 à 30 ans et sont originaires de la même région que la victime. Lors des raids menés dans l'est et le sud de Londres, des objets à signification rituelle ont été saisis. Comme ce crâne d'animal traversé d'un clou recouvert d'une substance fibreuse.

«Il s'agit d'un trafic d'êtres humains d'une ampleur considérable. Aux yeux de ces criminels, ces enfants ne sont qu'une marchandise. Cette opération, qui a permis de démanteler un réseau d'enfants en Grande-Bretagne, est très étroitement liée au voyage clandestin d'Adam via l'Allemagne», a déclaré le commandant Andy Baker, chef de la brigade criminelle du Yard. À l'écouter, les passeurs munissent ces enfants de passeports trafiqués puis les confient à de faux parents. Forcés de travailler comme domestiques et de se prostituer, ces malheureux permettent, de surcroît, aux malfaiteurs de bénéficier d'allocations familiales. Récemment, la police a démantelé de similaires réseaux d'enfants mis en place par des ressortissants bulgares, colombiens et vietnamiens. Reste à déterminer qui sont les commanditaires de cette filière. L'interrogatoire des suspects devrait donner une réponse à cette question.

D'autres questions en revanche restent posées pour l'instant sans réponse. Celle-ci notamment: comment les services de l'immigration ou de l'aide sociale britanniques ont pu être si facilement bernés par le «gang des Nigériens»?

CHRISTOPHE BOLTANSKI
LIBERATION

Londres — Samedi, après plus de six années au pouvoir, Tony Blair battra le record de longévité d'un premier ministre travailliste. Le titre était détenu jusque-là par Clement Attlee, le père de l'État, providence. Une performance que le leader du New Labour n'a pas manqué de rappeler hier lors de sa conférence de presse mensuelle. Mais cet événement ne donnera lieu à aucune fête car le champion de la gauche britannique a pour la première fois un genou à terre.

Il aura pris, au cours des derniers mois, plus de coups que pendant tout le reste de sa carrière. Il a dû partir en guerre en Irak contre l'avis des deux tiers de ses concitoyens, affronter une révolte sans précédent d'une partie de ses députés déjà en colère contre ses projets de privatisation des écoles et des hôpitaux. La controverse qui dure depuis des semaines sur l'introuvable arsenal irakien et l'émou soulevé par le suicide du D' Kelly frappent un leader déjà très affaibli.

«Manipulation»

Selon une enquête récente publiée par le *Daily Telegraph*, 47 % des 2219 électeurs interrogés ne «croient plus un mot» de ce que dit Tony Blair et 68 % dénoncent une «culture de la tromperie et de la manipulation» à la tête de l'État. La crise ne se traduit pas seulement par une chute dans les sondages, toujours réversible. Elle met à mal un système de gouvernement: une puissante machine qui mêle le réel talent de persuasion d'un homme aux dernières techniques du marketing.

Difficile, voire impossible, de dissocier le New Labour de son créateur. Tony Blair a séduit ses concitoyens par son discours moral, son refus des slogans éculés, sa jeunesse, sa sincérité apparente. Le profil d'un Kennedy tout sourire doublé d'un Gladstone aux accents puritains. Une crédibilité aujourd'hui en partie sapée par la polémique sur les armes de destruction massive irakiennes. Dans cette affaire, il a beaucoup plus à perdre que George W. Bush. Car, contrairement à son puissant allié, il a répété pendant des mois que son objectif était le désarmement du régime de Saddam, non son renversement.

Pour conquérir l'opinion, il s'est

appuyé sur une armée de *spin doctors*, une formule importée des États-Unis qui signifie tout à la fois «raconteurs d'histoire» et «bonimenteurs». Des faiseurs d'opinion qui, chaque jour, sondent leurs concitoyens, «briefent» les ministres, alimentent les médias en petites phrases. Or le premier d'entre eux risque d'être la principale victime du scandale provoqué par le suicide du D' Kelly. Le départ d'Alastair Campbell, le directeur de la communication et de la stratégie de Downing Street, maintes fois évoqué, semble cette fois acquis.

Espions et «spin doctors»

Cet Écossais au physique de rugbyman est si puissant qu'on lui a conféré le titre par dérision de «vice-premier ministre». Il dirige une mécanique redoutable inspirée des techniques mises au point par l'équipe de Bill Clinton. La Strategic Communication Unit établit chaque semaine le «Grid» (la grille), un script que tout ministre doit suivre au mot près. Les thèmes sont testés auprès de groupes d'électeurs cibles. Une immense base de données, appelée Excalibur, absorbe, dissèque et compare les moindres déclarations des adversaires politiques. Avec Alastair Campbell à sa tête, la machine tourne à plein régime pendant la crise irakienne.

Le scandale va naître du mariage très trouble entre les espions et les *spin doctors*. En février, Alastair Campbell doit avouer que des pans entiers d'un rapport attribué aux services de renseignement ont été extraits, à la faute de frappe près, d'une thèse universitaire vieille de douze ans. Fin mai, lorsqu'un journaliste de la BBC, Andrew Gilligan, affirme que Downing Street a gonflé un autre rapport sur les armes de destruction massive irakiennes, le même Campbell choisit la contre-attaque. Sa guerre avec la «Beeb» se solde par le suicide du D' Kelly, le microbiologiste qui a servi de source principale au reportage d'Andrew Gilligan.

Alastair Campbell est bien plus qu'un simple porte-parole de Tony Blair, qu'il sert depuis 1993. Il est l'auteur de certaines des formules les plus célèbres du premier ministre. L'hommage funèbre à Diana «princesse du peuple» lui revient. Mais le directeur de la communication incarne aujourd'hui un gouvernement accusé d'intox, de manipuler les esprits, de préférer l'image à la substance.



Dernière conférence de presse avant les vacances.

«Mon dynamisme demeure inchangé»

REUTERS

Londres — Le premier ministre britannique, Tony Blair, confronté à la plus grave crise politique de sa carrière, a reconnu hier qu'il lui faudrait regagner la confiance de la population ébranlée par sa gestion de la crise irakienne.

«Il y a encore beaucoup de travail à faire et mon dynamisme demeure inchangé», a déclaré Blair, prié de dire s'il effectuerait un troisième mandat en cas de victoire des travaillistes aux prochaines élections. Mais c'est au pays de décider, en dernier ressort, qui il souhaite porter au pouvoir. Les sondages montrent que la confiance dont jouissent Blair et son gouvernement s'est effondrée après l'intervention américano-britannique en Irak, cette chute s'accroissant encore après l'apparent suicide d'un scientifique britannique, le biologiste David Kelly, qui s'est retrouvé impliqué dans la polémique sur la justification du conflit.

Interrogé sur le déficit de confiance du gouvernement travailliste dans l'opinion publique, il a répondu: «Je reconnais qu'il y a là un problème dont nous devons nous occuper.»

C'est la dernière conférence de presse du premier ministre avant la pause estivale et avant

d'entrer, samedi, dans l'histoire de la Grande-Bretagne en raison de la longévité record de son gouvernement travailliste. Mais cette réussite est mitigée par les appels à la démission qui se sont multipliés en raison de l'absence à ce jour de découverte d'armes de destruction massive en Irak, dont l'existence présumée avait été invoquée pour justifier le déclenchement du conflit.

Politique intérieure

Hier, le chef du gouvernement britannique a réitéré sa conviction qu'il avait eu raison d'engager la Grande-Bretagne dans la guerre en Irak et a estimé que ses ministres devaient maintenant en convaincre l'opinion publique.

«Les gens doivent savoir que ce que nous avons fait en Irak était juste, et justifié. C'est un point de vue que nous devons exposer, mais que nous devons également étayer de preuves, petit à petit, à la fois en ce qui concerne les armes de destruction massive et concernant l'amélioration de la situation en Irak», a-t-il ajouté.

Il a estimé cependant que lors des prochaines élections générales, prévues en 2006 mais qui pourraient avoir lieu dès 2005, les électeurs le jugeraient davantage sur des questions de politique intérieure.

EN BREF

Une Turquie moins militarisée

Ankara (AFP) — Le Parlement turc a adopté hier un ensemble de réformes pro-européennes, parmi lesquelles une mesure réduisant l'influence de l'armée sur la vie politique, une exigence de l'Union européenne pour ouvrir avec Ankara les négociations pour son adhésion. Ce paquet de réformes limite les pouvoirs et le champ des responsabilités du Conseil national de sécurité (MGK), principal cénacle de décision politique du pays où les généraux pesent chaque mois sur la gestion des affaires publiques, et de son secrétaire permanent, contrôlé par l'armée.

Arnold Schwarzenegger ne fera pas campagne en Californie

AGENCE FRANCE-PRESSE

Los Angeles — L'acteur Arnold Schwarzenegger a décidé de ne pas être candidat au poste de gouverneur de la Californie lors des élections du 7 octobre, notamment en raison d'objections de sa femme Maria Shriver, membre du clan démocrate Kennedy, a annoncé hier un de ses collaborateurs.

«Il est tout sauf décidé à être candidat», a-t-il déclaré à l'AFP sous couvert de l'anonymat. Sa femme Maria Shriver n'était pas enthousiasmée à l'idée de le voir s'opposer au gouverneur démocrate sortant Gray Davis, a-t-il ajouté.

L'acteur, connu surtout pour ses rôles dans *Conan le barbare* et *Terminator*, est un fervent partisan du Parti républicain. S'il avait décidé de se lancer dans la

bataille, l'ancien Monsieur Univers, né en 1947 à Graz (Autriche), aurait été le second acteur d'Hollywood à briguer le poste de gouverneur de la Californie, à l'instar de Ronald Reagan qui s'était servi de ce tremplin pour partir à la conquête de la Maison-Blanche.

Quinze millions d'électeurs sont convoqués aux urnes le 7 octobre pour décider du sort de Gray Davis à l'issue d'une campagne de signatures remettant en cause son élection à un second mandat de gouverneur survenue il y a neuf mois. La popularité du gouverneur, réélu sans difficulté à un second mandat de quatre ans en novembre dernier, est actuellement au plus bas en raison notamment du déficit vertigineux de l'Etat californien (38 milliards de dollars), qui menace d'entraîner des coupes sombres dans la plupart des services de l'Etat le plus peuplé d'Amérique.

Collection printemps-été

Tout à 60%

Dernier jour

Deslongchamps

1007, rue LAURIER ouest,
Outremont
Tél.: 274-2442

Les tables réfectoires* de la collection Patrimoine, les chaises et les fauteuils campagnards ainsi que les armoires béccassines vous sont offertes à 15% de réduction. De plus, les finis patines sont arrivés. Laissez-vous tenter...

* Certaines restrictions s'appliquent

Patrimoine ensoleille votre décor avec ses prix

Patrimoine en fleurs

La salle de montre est fermée tous les dimanches de l'été

15% de réduction

Patrimoine

3932 Autoroute Laval Ouest (coin Curé-Labelle)
Laval (Qc) H7T 2P7 (450) 687-6867

É D I T O R I A L

Le Liberia
halluciné

Le Liberia se consume à la vitesse grand V. Prisonniers des obsessions du président Charles Taylor et des ennemis de celui-ci, les milliers de civils toujours présents dans la capitale Monrovia sont victimes d'une catastrophe humanitaire. Et cela parce que les pays voisins ainsi que l'administration Bush tardent à débarquer dans les environs.

Plus tôt cette semaine, les dirigeants des Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (LURD) ont communiqué au président Charles Taylor la proposition suivante: nous sommes prêts à suspendre les hostilités à condition que nos combattants puissent demeurer sur place jusqu'à l'arrivée des forces de paix que l'ONU ainsi que les pays de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se promettent de déployer sur place. Cette requête, Taylor l'a rejetée. Il a de facto donné du poids ou du crédit à la rumeur selon laquelle il veut mettre à profit la présence de troupes étrangères pour consolider son pouvoir. Plus exactement, pour se réapproprier tous les pans perdus depuis que le LURD a lancé son offensive sur la capitale.

Toutes les dépêches, tous les témoignages qui émanent de ce pays ont ceci de commun qu'ils indiquent que Taylor est devenu le président d'un pré carré qui n'a évidemment plus l'étendue du pouvoir qui était le sien il y a encore six ou huit mois. En plus d'avoir la maîtrise de la moitié du pays, le LURD domine pratiquement toute la capitale et surtout le port. Dans la foulée, les rebelles ont fait main basse sur les réserves de nourriture, qu'ils utilisent comme moyen de pression ou de chantage auprès des milliers d'affamés de la capitale. Pour leur part, les forces armées du Mouvement pour la démocratie du Liberia (MODEL) règnent sur l'autre moitié du pays, dont la deuxième ville en importance: Buchanan. Bref, aujourd'hui Taylor est le président d'un réduit.

Il y a en cette histoire, une sale histoire, un effet boomerang digne de mention. Taylor est confronté à une guerre qui s'étend au-delà des frontières du Liberia. Le LURD jouit des soutiens financier et militaire de la Guinée, les gouvernements de ces pays se vengent des agitations militaires que Taylor avait aiguës dans ces pays depuis son accession à la présidence en 1997. Qui plus est, depuis la pacification de la Sierra Leone par une force multinationale, Taylor ne peut plus exploiter les mines de diamant à ses fins. En clair, il n'a plus les moyens financiers de ses ambitions, qui sont celles, on s'en doute, d'un mégalomane.

L'engagement de pays voisins dans les affaires du Liberia explique, en partie, la retenue de l'administration Bush. Pour celle-ci, il n'est pas question que les troupes américaines présentes à la périphérie débarquent à Monrovia aussi longtemps qu'il n'y aura pas de cessez-le-feu. Même si ses militaires sont fin prêts, même si des milliers de patients risquent de décéder dans les jours et les semaines qui viennent, faute de médicaments, même si la famine s'est installée à demeure, Washington n'entend donc pas participer à la mise entre parenthèses d'un conflit que l'on dit particulièrement sanglant. La position adoptée par Bush se révèle être un écho à celle observée par Bill Clinton lors du génocide au Rwanda: on s'en lave les mains.

La politique de Bush est d'autant plus affligeante que, de toutes les nations africaines, le Liberia est celle qui a entretenu les liens les plus étroits avec les États-Unis depuis sa création en 1847. Depuis que les combats font rage dans les rues de la capitale, l'administration Bush ne cesse de louver, alors que les pays africains regroupés au sein de la CEDEAO passent leur temps à chipoter. La responsabilité de ces derniers est si lourde qu'il est à espérer qu'elle ne restera pas lettre morte.

Dans ces circonstances, Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, ne pouvait faire autrement que d'exiger des membres du Conseil de sécurité la rédaction et l'adoption rapides d'un «mandat robuste». De sa sortie publique, on retiendra qu'il a insisté pour signaler au monde entier que les troupes nigérianes actuellement stationnées en Sierra Leone étaient prêtes à se rendre au Liberia. A condition évidemment que le Conseil agisse avec diligence.

En l'état actuel des choses, il faut une intervention aussi rapide que ferme. Car une fois que Taylor, président de rien, sera renversé, il est écrit dans le ciel que le MODEL et le LURD écriront le prochain chapitre d'une guerre civile qui perdure déjà depuis une vingtaine d'années.



Serge Truffaut

GARATTE
1001-04-03
REPRISE DU 3 AVRIL 2001Le mariage:
une institution caduque

Je ne peux m'empêcher de réagir au texte, fort bien argumenté par ailleurs, du prêtre Marcel Lefebvre dans l'édition du 22 juillet 2003 du *Devoir*, intitulé *Mariages gays: des fondements ébranlés*. Enfin une tentative de présenter le débat sur la reconnaissance des unions de personnes du même sexe sous un jour différent, et ce, de la part d'un théologien. Malheureusement, la conclusion que le prêtre tire de sa réflexion me semble erronée, et ce, pour plusieurs raisons.

Que l'on aime cela ou non, ce débat de société se ramène à un simple point: les citoyens canadiens sont-ils tous égaux devant l'État, oui ou non? Toutes les considérations d'ordres sociologique, biologique ou anthropologique, si pertinentes soient-elles dans leur champ d'analyse respectif, ne peuvent absolument pas être invoquées dans le cadre de ce débat juridique. Elles pourraient par contre avoir un rôle justificatif à jouer si notre société décidait de légiférer et d'amender la Constitution et la Charte des droits pour retirer à une portion de la population (les homosexuels) les droits qui lui sont garantis. Les tribunaux ont statué que, en vertu de la Constitution, il est discriminatoire de permettre à une catégorie de citoyens (les hétérosexuels) d'accéder à une reconnaissance officielle de l'État simplement parce qu'ils ont une préférence sexuelle spécifique. On ne parle pas ici d'accorder des droits spéciaux, mais au contraire de corriger un tort historique.

Cela dit, il est toujours fort intéressant de voir quels arguments sont invoqués par les adversaires de cette reconnaissance pour justifier leur position. Premièrement, les arguments historiques. On pourrait les résumer par la maxime «C'est de même parce que c'est de même!» Oui, le mariage entre un homme et une femme existe depuis des temps immémoriaux et au sein des peuples les plus divers. Personne ne

nie ce fait. Encore faut-il se demander pourquoi. Pour protéger la famille sûrement, et pour s'assurer que le père reconnaisse sa progéniture. Dans cette perspective, le mariage est toutefois d'abord et avant tout un acte juridique, qui régit les devoirs et obligations entre époux et qui pendant bien longtemps a servi à garder les femmes sous l'emprise de leurs maris. Si on ne peut toucher à cette vénérable institution sous prétexte qu'elle fonctionne ainsi depuis toujours, les femmes doivent se compter chancelées de pouvoir voter aujourd'hui! De plus, quand l'immense majorité des gens mariés n'ont pas d'enfant, il est un peu indécent d'invoquer la famille comme argument justificatif.

Les arguments d'ordre biologique sont de loin mes préférés. La fameuse complémentarité de la vie. Les fleurs et les abeilles qui nous enseignent que l'homme et la femme sont faits pour s'accoupler entre eux et que celui dont le cœur penche autrement mérite les flammes de l'enfer. La loi du nombre, également, la fameuse normalité, selon laquelle l'hétérosexualité est largement prédominante et les exemples de comportement homosexuel dans la nature sont anecdotiques. Pourtant, à l'échelle de la planète, l'immense majorité des êtres vivants n'ont pas de sexe et se reproduisent par division cellulaire! Et pan pour l'altérité!

À l'occasion du projet de loi présenté par le gouvernement fédéral, il est peut-être temps de se demander s'il y a lieu que l'État, au XXI^e siècle, se mêle encore de reconnaître ou non certains types d'union. Nous avons déjà les conjoints de fait, les unions civiles, les mariages religieux et civils, les divorces, les familles reconstituées, l'adoption internationale et *tutti quanti*. Il y a tellement de situations différentes qu'à la limite chaque famille, chaque couple, pose un cas unique. Ne vaudrait-il pas mieux que l'on décide, comme société, des objectifs précis à atteindre plutôt que d'accorder un statut spécial à des individus, peu importe que ces objectifs soient atteints ou non? Si ce sont les enfants que nous voulons protéger et encadrer,

pourquoi alors ne pas leur offrir cette protection, à titre d'individu, peu importe le statut juridique ou l'orientation sexuelle de leurs parents?

Certainement, le couple homosexuel est différent du couple «traditionnel», cela saute aux yeux! Mais le salut de notre société passe justement par la reconnaissance et la célébration de cette diversité.

Martin B. Landry
Montréal, le 28 juillet 2003

Les Laurentides à vendre

La lente urbanisation de ce joyau de la nature qu'est la région des Laurentides est désormais sérieusement en marche. De Saint-Jérôme à Mont-Tremblant, des signes de cette triste avancée apparaissent peu à peu. Les municipalités régionales de comté (MRC) et les dirigeants municipaux, solidaires des chambres de commerce, sont souvent complices de ce développement sans vision.

À Saint-Sauveur, la montagne est de moins en moins visible et les *factories* sont le symbole de la commercialisation de la nature. À Sainte-Adèle, «la tour jaune», désormais inutile, annonce cette autre Babel dont veut se doter ce secteur, avec le projet farfelu défendu par le duo Riopelle-Thérien. Ce dernier prétend vouloir «vendre la nature», alors que sa fragile argumentation indique qu'il ne fait que la prostituer. À Mont-Tremblant, l'aventure Intrawest est finalement le symbole éloquent d'une nature ayant été arrachée à ceux qui ont choisi d'y vivre pour la vendre aux ébats touristiques des étrangers.

C'est toujours le choix de vivre heureux dans la simplicité de ce qu'on aime qui doit s'incliner devant la machine à faire des sous. C'est ainsi qu'au long de ce grand territoire, on est en train de «bulldozer» la vie et d'en détruire la qualité. Il est plus que temps que tous les élus de cette région se concertent pour mieux planifier son développement.

Jacques Léger
Morin-Heights, juillet 2003

LIBRE OPINION

Ce qu'on peut faire avec l'État plutôt que sans lui

LISE BERTRAND, DANIEL BEAUREGARD, DEBORAH BONNEY, RICHARD DELISLE, CLAUDE DOYON, MONIQUE ELLIOTT, MARTINE FORTIER, MARIE-CLAUDE FOURNIER, FRANCE GAUTHIER, NORMAN KING, YVES LAPLANTE, MARTE LAURIN, CHRISTINE LEFEBVRE, FRANCINE OUELLET, RAYMOND RICHER

Professionnel (le) du réseau de la santé et des services sociaux œuvrant principalement dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé.

Lettre ouverte au premier ministre Jean Charest

Monsieur le premier ministre, «Ne vous demandez pas ce que l'État peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire sans l'État». Cette phrase célèbre de John F. Kennedy telle que dénutriée par Yves Séguin, ministre des Finances de votre gouvernement, a suscité chez nous une vive inquiétude. De prime abord, une telle affirmation venant d'un élu du peuple nous a semblé bien incongrue à l'aube d'un premier mandat. En effet, nous nous sommes demandé à quoi pouvait bien rimer le «faire sans l'État». D'emblée, cela nous apparaît pour le moins contradictoire avec la fonction que vous occupez. L'État, ce n'est pas seulement vous, tel que le prétendait Louis XIV, mais c'est l'Assemblée nationale, les structures gouvernementales et l'ensemble des citoyens que vous devez de représenter.

Dans un tel contexte, affirmer «faire sans l'État» revient à faire seul, sans participation, sans consultation, sans consultation, bref, sans qui que ce soit qui compo-

se l'État. Faire seul revient au chacun pour soi et porte un dur coup au tout premier rôle de l'État, qui est celui de représenter et d'agir au nom de l'ensemble de la collectivité pour son développement, son progrès et le bien-être de tous ses membres. Bref, nous ne vous apprenons rien en vous disant que c'est le nombre qui fait la force et qu'une nation n'est forte que de tous ceux et celles qui la composent, sans exclusion.

Nous en concluons qu'une telle affirmation traduit, davantage qu'une simple ligne de pensée, une véritable idéologie. Ainsi, notre conclusion s'est avérée juste lorsque vous avez décidé de suspendre la création de places en garderie à 5 \$ et de pénaliser les prestataires de l'aide de dernier recours s'ils refusaient un emploi ou une formation. Cette dernière décision illustre une méconnaissance déplorable du phénomène de la pauvreté et des mécanismes efficaces de réinsertion sociale. La décision de remettre à la mode les coupes budgétaires à l'aide sociale relève d'une idéologie néolibérale qui démolit tout le chemin parcouru ces dernières années dans le domaine de la lutte contre la pauvreté.

Nous vous suggérons plutôt d'utiliser une approche basée sur l'accompagnement des personnes et associée à un véritable soutien personnel et financier. Nous croyons que c'est de cette façon que les gens réintégreront le marché du travail. Au lieu de nous faire progresser comme société, les coupes à l'aide sociale contraindront une classe d'individus à accepter n'importe quel boulot dont personne ne veut. En fait, cette mesure ressemble à la création de «zones franches d'exploitation», telles que nous les retrouvons en Asie et en Amérique latine, et cela constitue un net recul en ce qui concerne les conditions de vie des plus démunis. Et encore, si le marché du travail offrait la possibilité de sortir de la pauvreté, nous nous ferions plus discrets dans nos critiques. Toute-

fois, et vous le savez parfaitement, le niveau actuel du salaire minimum ne permet pas à un adulte seul travaillant à temps plein de sortir du niveau de faible revenu. Alors, imaginez ce qu'il en est pour une famille.

Nous tenons donc à exprimer notre profond désaccord avec les mesures qui limiteront l'accessibilité à l'aide sociale. Une coupe de plusieurs dizaines de dollars par mois pour une personne prestataire de l'aide sociale fera en sorte qu'elle pourra encore moins subvenir à l'ensemble de ses besoins essentiels (nourriture, logement, électricité, vêtements, médicaments), puisque le montant de base ne couvre même pas ce qui est essentiel. Bref, couper un chèque en deçà d'un seuil minimum de prestation — que le Parti libéral a d'ailleurs reconnu en appuyant la loi 112 — peut faire la différence entre la santé ou la maladie. C'est bien connu, le premier déterminant de la santé, c'est la pauvreté. Réduire les prestations de l'aide sociale revient donc à créer de la pression sur d'autres services tels que les centres locaux d'emploi, les CLSC, les cliniques médicales, les urgences sociales et hospitalières... Cette pression accrue sur les services entraînera inévitablement une augmentation des coûts qui devra être assumée par l'État, ce qui aura un impact négatif sur le budget de la santé et des services sociaux, entre autres.

Le fonctionnement d'un État est une mécanique complexe dont les difficultés ne peuvent être surmontées par la pensée magique ou des solutions idéologiques. Vous avez à votre disposition des hommes et des femmes qui œuvrent depuis des années dans les domaines de la santé, des services sociaux, de la prévention-promotion, ainsi qu'au sein des groupes communautaires, des syndicats, des universités, et vous devriez vous en inspirer davantage. Qui plus est, les personnes en situation de pauvreté vous diraient elles-mêmes que vous venez de

leur porter un dur coup et que, au lieu de les aider, vous allez faire renaître toute une kyrielle de préjugés à leur égard. Plutôt que de prendre une telle orientation, le gouvernement du Québec devrait se doter d'un plan d'action contre la pauvreté, tel que prévu dans la loi 112. Un soutien accru aux entreprises d'insertion et des programmes de prévention du décrochage scolaire seraient également porteurs pour les plus démunis.

Le modèle québécois s'est bâti sur la solidarité, la social-démocratie et la richesse collective que sont nos lacs, nos rivières, nos forêts, nos terres, nos mines, notre électricité, nos impôts et autres ressources. Le modèle de société et d'État que vous nous proposez va à l'encontre des intérêts de la collectivité et favorise plutôt ceux d'une minorité de bien nantis. Qui voudra des baisses d'impôt que vous nous proposez s'il faut dire adieu à des projets collectifs, s'il faut sabrer dans les services et la santé, s'il faut laisser encore plus de place au privé dans le financement de l'éducation, de la santé et du développement en général? Croyez-vous qu'une université Pepsi, un hôpital Burger King, une autoroute Québecor ou une garderie McDonald soient porteurs d'un véritable collectif? Poser la question, c'est y répondre. Si là est votre projet de société, votre réingénierie de l'État, nous continuerons à nous mobiliser avec d'autres groupes qui partagent nos objectifs pour amener le gouvernement du Québec à jouer son véritable rôle pour l'avancement de la collectivité et l'amélioration du bien-être de tous les citoyens québécois.

Nous tenons à l'héritage légué par la Révolution tranquille et nous aurions souhaité plutôt entendre de votre ministre des Finances la phrase suivante: «Ne vous demandez pas ce que l'État peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire AVEC l'État».

IDÉES

La famille Borja-Hurtado à North Hatley



Doris Borja-Hurtado et German Borja se sont réfugiés dans une église protestante de North Hatley il y a cinq semaines. Certes, le ministre Coderre créerait un précédent en intervenant directement dans leur cas. Mais toutes les grandes lois empreintes de justice et des droits humains sont des précédents, estime l'auteur.



Norman Spector

Les médias font les manchettes

Il fut un temps où interdire l'établissement d'al-Jazira ici aurait été une décision conforme aux valeurs canadiennes. Dans les années 1930, le gouvernement canadien a assujéti la radio à sa réglementation en grande partie pour protéger la souveraineté du pays devant les puissants réseaux américains.

Aujourd'hui, le *zeitgeist* — et c'est le cas dans le monde entier, à quelques exceptions près — est cependant en faveur de la libre circulation de l'information. Toutefois, après les événements du 11 septembre, nous nous devons de distinguer ami et ennemi, tout comme nous le faisons habituellement pour nos politiques d'attribution de visas destinés à ceux qui désirent visiter le Canada. Car, parmi les téléspectateurs visés par al-Jazira se trouvent de jeunes détenteurs de passeports occidentaux qu'Oussama ben Laden essaie assidûment de recruter. Il serait désastreux pour le bien-être du Canada que nous hébergions un jour une base d'attaque terroriste contre les Américains.

Malheureusement, la polémique à propos de l'introduction d'al-Jazira ici donne lieu à un dialogue de sourds. Les journalistes qui ne savent pas un mot d'arabe — au Québec comme au Canada anglais — se prononcent sur la question avec ferveur. Les groupes représentant la communauté juive ont pour leur part qualifié al-Jazira de «*violamment antisémite*», un jugement étayé par quelques exemples effrayants. La fédération arabe canadienne leur a riposté que «*les convictions de ceux qui font l'information ne devraient pas être confondues avec celles du diffuseur*». Heureusement, ils n'ont jamais opposé cette distinction à des médias canadiens.

Cependant, hormis notre expérience enrichie de quelques problèmes semblables issus du passé, nous ne disposons que d'un ensemble de valeurs et d'une panoplie de lois pour juger. Malheureusement, on y trouve aussi un vide juridique énorme.

Les règlements actuels interdisent la distribution de toute programmation «*qui contient des propos offensants ou des images offensantes qui [...] risquent d'exposer une personne, un groupe ou une classe de personnes à la haine ou au mépris pour des motifs fondés sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge ou une déficience physique ou mentale*». Cependant, ces règlements ne s'appliquent qu'aux services de programmation offerts par des concessionnaires. À ce titre, les câblodistributeurs ne sont donc pas couverts. Ils sont également à l'abri des articles du Code criminel qui interdisent l'incitation au «*génocide*» ou n'importe quelle communication qui «*favorise obstinément la haine*».

Pour ma part, j'aimerais avoir accès à la programmation d'al-Jazira. J'espère que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada attribuera aux câblodistributeurs des licences de «*catégorie 2*», conformément au modèle qui s'applique au réseau américain d'information MSNBC. Le cas échéant, les câblodistributeurs seront priés de combler la programmation avec un certain pourcentage de contenu canadien. Un tel service est offert aux abonnés comme MSNBC-Canada. À titre de copropriétaire de ce service, le câblodistributeur est tenu juridiquement responsable du contenu qui y est diffusé, ce qui devrait aller de même pour al-Jazira.

À titre d'ancien fonctionnaire, je suis avec beaucoup d'intérêt le conflit qui déchire le premier ministre Tony Blair et la BBC, conflit qui a mené au suicide tragique d'un scientifique œuvrant pour le gouvernement, David Kelly.

À Ottawa, tout comme à Québec, les fonctionnaires ont l'habitude de distiller des «*fuites*» d'information. Il y a ici une leçon à tirer au sujet des risques et des conséquences qui peuvent résulter d'une telle pratique. Beaucoup de mes anciens camarades présumés à tort que les journalistes protègent toujours leurs sources. Peu de journalistes expliquent franchement qu'ils doivent dévoiler le nom d'une source à leurs patrons si ces derniers le leur demandent. Ou encore qu'ils sont peu disposés à aller en prison si jamais le contenu de l'information devait être porté devant les tribunaux. Et que le Parlement ou l'Assemblée nationale ont le pouvoir de contraindre les journalistes à nommer leurs sources.

Cela se produit rarement. Môme lorsqu'une histoire est imprécise, peu de gouvernements osent s'attaquer aussi agressivement aux médias. Encore moins avec le succès que le gouvernement de Tony Blair a connu. Et, normalement, les journalistes rapportent au moins l'essentiel d'une histoire avec précision — tout comme la BBC l'a fait dans ce cas-ci.

Mais la BBC s'est trompée sur un détail important. Le bureau de M. Blair n'a pas demandé l'insertion directe d'un mensonge dans les rapports des services de renseignement. Et Alastair Campbell, un *spinmeister* extraordinaire, s'est saisi de cette erreur pour préparer la contre-attaque du gouvernement.

La BBC aurait dû rapidement admettre son erreur. Mais elle a plutôt lancé une bataille farouche contre le gouvernement pour son honneur et son indépendance. Bien qu'elle survivra à l'affaire, la BBC en sera à jamais égratignée.

M. Blair, lui aussi, survivra. Cependant, qui niera désormais que le fait de raconter des salades, au bout du compte, aura écorché la réputation de son gouvernement et, du coup, l'image des politiciens en général?

nspector@globeandmail.ca

Norman Spector est chroniqueur politique au Globe and Mail.

État de droit ou droits des réfugiés?

NATHALIE GOGUEN
Waterville

Suite aux réactions du ministre Denis Coderre au sujet des deux réfugiés colombiens à North Hatley, je me questionne. Le ministre parle d'un État de droit. Alors, justement, regardons la loi. La loi canadienne sur l'immigration frôle l'excellence, si elle est bien appliquée, en ce sens qu'il y est prévu une fonction ministérielle pourvue d'un pouvoir discrétionnaire et, à l'origine, il y avait un programme d'appel et de révision pour réfugiés.

Le pouvoir discrétionnaire donne à la loi tout son sens. Celle-ci est rédigée de façon à être infaillible et à ne commettre aucune injustice. Pourquoi ce pouvoir est inscrit à même la loi? Parce que les humains qui l'administrent peuvent commettre sans le vouloir des erreurs, des injustices. Ce pouvoir fait de la loi sur l'immigration du Canada l'une des plus belles institutions du Canada puisqu'elle assure la protection et l'accueil à tout citoyen du monde souhaitant s'établir chez nous, qui est aussi protégé par d'autres magnifiques institutions canadiennes, telle la Charte des droits et libertés du Canada.

Pas d'appel

Le ministre Coderre se refuse d'étudier tout dossier unique ou personnel. Met-il ainsi en faillite cette loi? [...] D'abord élu député par la population qu'il sert, il est choisi par le chef de l'État pour être porte-parole et chef de cabinet du ministre de l'Immigration. Mais ce titre lui confère un rôle encore plus grand à cause de la loi qu'il supporte et protège: il a un rôle de dernier recours pour toute personne qui en fait la demande, parce que la division d'appel doit être assortie la loi n'a pas été mise en place.

Alors je présume qu'il doit s'en acquitter lui-même. Sans ce rôle primordial, notre loi est assujéti à l'imperfection et à l'injustice probable. Et c'est le cas de Doris Borja-Hurtado et de German Borja.

Certes, le ministre créerait un précédent, mais toutes les grandes lois empreintes de justice et des droits humains sont des précédents. Se retrouverait-il avec des dizaines de demandes? Certes. Il lui suffira de voir avec ses acolytes du ministère s'il y a lieu d'amender la loi au Parlement et de présenter un projet en ce sens, ou de mettre en place cette division d'appel dont il était convenu avec tous les groupes d'aide à l'immigration. [...]

Je suis une citoyenne canadienne et chaque fois que je dépose mon bulletin de vote dans l'urne, je le fais toujours avec la conviction que le député qui sera élu respectera sa promesse d'écouter et de soutenir aux citoyens qu'il représente. [...] Ce gouvernement élu, dans ses obligations de gouvernance, se doit de défendre en tout temps la dignité de tous ses citoyens et de tous ceux qui aspirent à le devenir. Préservant ainsi l'humain en avant-plan de toute règle.

Aujourd'hui, des milliers de personnes immigrées au Canada se sont évanouies dans la nature. Elles se privent d'une vie avec leur nom, elles travaillent dans des entreprises clandestines, elles n'ont aucun filet de sécurité sociale et choisissent ce mode de vie clandestin. Elles préfèrent cette vie de misère plutôt que de retourner chez eux. Alors, pour moi, c'est évident que c'est encore mieux chez nous que chez eux. Quelques-uns dans ce groupe sont aussi des gens ayant commis des choses inacceptables. Mais la majorité constituent des cas de déportation en vertu seulement de règles juridiques, sans possibilité d'appel.

Les églises

Une église est en soi un lieu de culte, sacré pour toutes les congrégations. Alors, quand une personne y trouve refuge, la communauté tout entière se doit de respecter ce lieu. [...] Le ministre dit dans le jour-

nal *La Tribune* du 17 juillet: «*Je ne parlerai pas d'eux autres (Doris et German); je ne négocie pas ni dans les églises, ni dans les médias*!». Le ministre ne négocie rien du tout, car toutes les demandes restent lettre morte tant pour l'avocat et la population que pour le révérend Darryl Gray. [...]

Alors, en tant que citoyenne, je réclame que notre loi sur l'immigration canadienne reste intacte, que le ministre assume son rôle justement, qu'il daigne recevoir le représentant juridique de la famille Borja-Hurtado. Sans y mettre de conditions préalables. Quand une personne prend sanctuaire dans une église, elle se place sous l'autorité morale de l'Église. Et si la politique ne transige pas avec la religion, il peut transiger avec le juridique. [...]

Le ministre dit, toujours dans *La Tribune* du 17 juillet, que «*ce n'est pas parce que tu vas dans une église que tu as plus de droits*». Alors, je rétorque qu'aller dans une église exprime la peur, le désarroi dans une situation extrême, démontre un désespoir. Et c'est aussi s'humilier pour survivre, supplier d'être cru dans le récit des agressions, de la violence et de son histoire personnelle. Aller dans une église, c'est l'ultime et dernier acte d'espoir. Cela a fait 100 jours, le 16 juillet dernier, que des gens ont trouvé refuge dans une église à Halifax. Le ministre négocie-t-il? Cent jours! Au Canada! Honnêtement, j'ai honte! [...]

Si le ministère et les hauts fonctionnaires ont comme chasse gardée le processus juridique et les règles, pour le ministre, il en est autrement. C'est lui qui porte l'humanité du système. Le ministère perdrait quoi exactement s'il regardait tous les dossiers qui prétendent à une erreur? [...] Quand un chef d'État confie la grande tâche d'un ministère à quelqu'un, il est en droit de s'attendre à ce que la justice passe bien avant un sentiment personnel. Il est en droit de s'attendre à ce que l'élu se ravise en toute humilité. [...] Quand un homme fait volte-face avec humilité ou diligence, il prouve sa grandeur et mérite toute notre considération et celle de toute la nation. Et il doit être applaudi par tout le politique. [...]

Chemin de fer à haute vitesse

Montréal doit privilégier le corridor Montréal-New York

LUC-NORMAND TELLIER

Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM

Gaëtan Lafrance a récemment remis en question le choix du JetTrain de Bombardier dans le projet du corridor Québec-Windsor. Avec ses 200 km/h, ce train fait pâle figure à côté des TGV européens qui font plus de 350 km/h. De plus, souligne-t-il, si les TGV sont électriques et ne polluent pas, le JetTrain, lui, a un moteur thermique qui pollue. Tous auront compris que le choix du JetTrain a été dicté par des considérations économiques et non pas écologiques.

Bien plus que le choix du type de train, les Montréalais devraient remettre en question l'idée de développer un corridor ferroviaire aussi peu dense que celui de Québec à Windsor. La non-rentabilité d'un TGV ultra-rapide dans ce corridor s'explique avant tout par la faible densité de population qu'il serait appelé à desservir. D'où l'obligation de laisser de côté le lièvre TGV au profit de la tortue JetTrain.

Le problème avec le projet de corridor Québec-Windsor, c'est sans doute que personne n'en parlerait si la frontière canado-américaine n'existait pas. Dans une Amérique du Nord sans frontière, ce projet n'aurait aucune chance de tenir la route. À l'échelle du continent, l'axe Québec-Montréal-Toronto-Windsor est marginal depuis déjà longtemps. Il l'est même devenu pour Montréal elle-même depuis la création de l'ALENA.

Dans l'évolution des grandes métropoles de notre continent, il y a un phénomène généralement ignoré ou du moins négligé par les Montréalais et c'est celui de la soudure qui est en train de se faire entre les agglomérations nordiques de la Fall Line, cette ligne de faille qui part de New York et va jusqu'à l'Alabama en passant par Philadelphie, Baltimore, Washington, Richmond (Virginie), Macon (Géorgie) et Columbus (Géorgie). Les tissus urbains de New York et de Philadelphie sont en train de se souder, tout comme ceux de Baltimore et de Washington. Certaines données internationales prennent déjà en compte ce phénomène en fusionnant les populations de New York et de Philadelphie et en faisant de même avec celles de Baltimore et de Washington. Bien plus, les tissus urbains de Philadelphie et de Baltimore sont aussi sur le point de se rejoindre. L'immense conurbation linéaire qui va de New York à Washington compte aujourd'hui quelque 27 millions d'habitants. Cela est considérable par rapport aux 9,5 millions d'habitants de l'ensemble Toronto-London-Windsor-Detroit.

31 millions d'habitants reliés

Pour une distance équivalente à celle entre Québec et Windsor (soit 1200 kilomètres), un chemin de fer à haute vitesse pourrait relier Washington, Baltimore, Philadelphie, New York, Albany, Montréal et même Tremblant. Une telle liaison desservirait une population totale de plus de 31 millions d'habitants, alors qu'une liaison Québec-Windsor n'en desservi-

rait que 13,5 millions, soit 2,3 fois moins. Par ailleurs, la topographie, qui donne naissance à la conurbation de la Fall Line, favorise depuis toujours une liaison entre Montréal et New York grâce aux vallées de l'Hudson et du Richelieu.

L'axe Washington-New York-Montréal est inscrit dans la géographie, mais il a aussi un sens plus élevé. Ces trois villes ont en commun une vocation internationale. Elles sont sans doute celles qui regroupent le plus d'organismes internationaux en Amérique du Nord. Depuis les débuts de l'ALENA, cet axe a aussi un sens économique et commercial de plus en plus prononcé. Même du point de vue touristique, il séduit. La région de Tremblant pourrait fort bien, grâce à un vrai TGV desservant le corridor Washington-New York-Montréal-Tremblant, devenir la destination naturelle des vacanciers de la conurbation de la Fall Line à la recherche de pentes enneigées l'hiver et d'air plus frais l'été.

Montréal ne devrait pas courir deux lièvres à la fois. Entre le corridor Québec-Windsor et le corridor Montréal-New York, il faut privilégier le second. Et entre un corridor Montréal-New York et un corridor Tremblant-Montréal-New York-Washington plus ambitieux, il ne faut vraisemblablement pas se contenter du premier. Dans ce dernier corridor, le choix d'un vrai TGV s'imposerait de lui-même et le JetTrain pourrait être réservé à la desserte du mini-corridor Toronto-Windsor. Si jamais le nouveau gouvernement du Québec recherche un projet enviable et vraisemblablement rentable, celui-là devrait attirer son attention.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau, Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation) ; José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Mylen (justice et faits divers), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Julie Carpentier (pages éditoriales, sports), Isabelle Paré (faits); Pauline Gravel (science); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Prévost (responsable des pages thématiques); Martin Duclon et Christine Dumont (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélaïr (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Ballargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (films), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamerche (arts visuels); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Eric Desrosiers, Claude Turcotte; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Aharie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Ols-Dionne (communication); Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Géraud, Christiane Lévesque, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Rueland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Béard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heuroux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Paroy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Bellevue (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Heuxon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

SUBVENTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

mais il va falloir trouver une façon de combler ce trou.» Un gala-bénéfice était au programme pour septembre, histoire d'alimenter le budget annuel de fonctionnement de 500 000 \$ de la publication. «Nous allons certainement devoir en organiser un deuxième pour joindre les deux bouts», dit-il.

Logé à la même enseigne, Yves Lafontaine, rédacteur en chef du magazine gay *Fugues*, tiré à 50 000 exemplaires environ, voit lui aussi les compressions d'un mauvais œil. «Cet argent nous a donné dans les dernières années une plus grande liberté rédactionnelle, dit-il. Avec ça, nous avons pu embaucher plus de pigistes et augmenter le nombre de nos articles. Maintenant, il va falloir couper et les journalistes à la pige vont sûrement devoir écoper.» Même désolation chez *Recto Verso*, dont les 85 000 exemplaires mensuels sont versés dans l'information à saveur sociale et qui, l'an prochain, va perdre une subvention similaire (30 416 \$). «Cette mesure révèle une méconnaissance du phénomène de la presse gratuite, juge l'éditrice, Anne-Marie Brunelle. Et l'absence d'autres programmes de soutien à des médias indépendants sans but lucratif, tant sur le plan fédéral que sur le plan provincial, menace très sérieusement la viabilité de notre magazine... dont le budget de fonctionnement est de 675 000 \$.

Amère, Mme Brunelle estime qu'en revoyant les normes d'admissibilité à son programme d'aide au contenu, Patrimoine Canada erre en mettant toutes les publications dans le même panier: celui des «magazines d'affaires et professionnels». Pour le Fonds, ces magazines n'entrent pas en concurrence les uns avec les autres et encore moins avec les publications payantes, puisque distribués à des membres d'associations professionnelles et autres regroupements. Avec à la clef aucun besoin d'une aide particulière pour soutenir leur développement, selon les fonctionnaires fédéraux.

«C'est une vision réductrice», dit Mme Brunelle, qui envisage de monter une coalition d'éditeurs touchés par les compressions à l'automne. *Recto Verso* n'est pas un magazine d'affaires. De plus, si nous avons choisi la distribution gratuite, c'est pour rejoindre un plus large lectorat sans passer par des agences de distribution appartenant aux empires médiatiques dont nous dénonçons les monopoles. Aujourd'hui, on en paye le prix.» Une lettre a été envoyée le 17 juillet dernier par l'éditrice à la ministre du Patrimoine canadien afin de l'inciter à revenir sur sa décision. Mme Coppins n'y a pas encore répondu... comme elle n'a pas répondu d'ailleurs aux nombreuses demandes d'entrevue du *Devoir*.

Si les changements apportés au fonctionnement du Fonds de Patrimoine Canada dérangent dans le monde de l'édition, ils devraient toutefois permettre à 50 petits magazines culturels ou à caractère communautaire à faible tirage d'intégrer les rangs des publications subventionnées, précise le ministre fédéral. Des magazines jusqu'à maintenant exclus du programme. «C'est très bien, reconnaît Mme Brunelle, surtout dans un contexte sans précédent de concentration des entreprises de presse et de convergence des contenus.» Mais, poursuit M. Chan, de *La Scena Musicale*, ce qui est frustrant, c'est qu'un grand nombre de magazines, comme le nôtre, vont devoir continuer à travailler fort pour s'en sortir sans aide alors que les publications payantes, elles, vont encore être soutenues.

Parmi les 146 publications restant désormais dans la course pour se partager les 18 millions de l'année prochaine se trouvent en effet les magazines *MacLean's* (le plus subventionné au Canada, avec 1,2 million de dollars en 2001-02), *7 jours* (554 000 \$), *Canadian Living* (468 000 \$), *Châtelaine* (209 000 \$), *Dernière Heure* (279 000 \$), *Elle Québec* (269 000 \$), *L'Actualité* (289 000 \$), *Le Lundi* (275 000 \$) ou encore *National Post Business* (244 000 \$). Le montant de l'aide qui leur sera accordée l'an prochain doit toutefois diminuer, préviennent les gestionnaires du Fonds du Canada pour les magazines: de 5 à 30 %.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémoriel)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememoriel.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec.



En milieu d'après-midi, on ne comptait déjà plus les bouteilles de bière et cartons de pizza qui jonchaient le sol.

STONES

SUITE DE LA PAGE 1

alors que le concert de soutien à la ville de Toronto, touchée de plein fouet par le SRAS il y a quelques semaines, débutait sur le coup de midi sous une chaleur écrasante.

Le comité organisateur affirmait en fin d'après-midi avoir déjà distribué près d'un million de bouteilles d'eau à la foule, mais plusieurs spectateurs ont fait connaître leur inquiétude face au manque d'eau et aux risques de déshydratation qui y sont associés.

À défaut d'autre chose, nombreux étaient ceux à avoir laissé tomber la chemise, à l'instar de cette exubérante blonde dansant sur le toit d'un camion et qui a même poussé le raffinement jusqu'à ôter l'intégralité de ses vêtements, sous les hurras de centaines de spectateurs.

L'angoisse du mouvement de foule est toutefois présente dans l'esprit de certains spectateurs, et quelques cas de détresse respiratoire ont été traités par les services d'urgence, tandis que la police se veut rassurante et que 1300 officiers de police — soit le cinquième des effectifs de police de Toronto — s'assurent du bon déroulement de la journée.

Près de 60 000 fans qui avaient passé la nuit à l'extérieur du parc en attendant l'ouverture des grilles au petit matin ont eu l'heureuse surprise de se voir proposer un déjeuner payé par les Stones.

En milieu d'après-midi, on ne comptait déjà plus les bouteilles de bière et cartons de pizza qui jonchaient le sol, alors que le personnel d'entretien commençait sa tournée.

Une odeur de marijuana s'élevait par endroits, et l'on pouvait voir Steven Bacon, l'un des tout premiers Canadiens autorisés à fumer du pot pour des raisons thérapeutiques, agiter un drapeau où la feuille de chanvre se substituait à la feuille d'érable.

L'événement, financé à la fois par le secteur privé et les gouvernements fédéral et provincial, devrait selon les organisateurs rapporter 52 millions de retombées à la Ville de Toronto, qui aurait encaissé deux milliards de dollars de pertes financières à la suite du SRAS et de la chute du tourisme dans la région.

Les Stones devaient livrer une performance de 90 minutes et la soirée devait se poursuivre jusqu'à 23h.

RÉFUGIÉS

Mais je devais le faire pour protéger la vie de ceux que j'aime», poursuit l'homme, épuisé par l'attente. Il est convaincu qu'il sera massacré avec sa famille s'il remet les pieds en Colombie.

«J'espère qu'on va recevoir une réponse positive du gouvernement et qu'on va pouvoir enfin réunir la famille et sentir à nouveau la chaleur de la vie familiale. On se sent désintéressé depuis deux ans», fait valoir M. Borja, qui n'a pu obtenir que deux visas pour transiter par les États-Unis en route pour le Canada. Le fils de M. Borja, resté en Colombie avec sa femme, a quant à lui dû changer de nom de famille, de crainte d'être retracé à son tour par les paramilitaires.

L'impasse

La demande de statut de réfugié de German et Doris a été refusée en juin 2001. Selon l'interprétation de la famille Borja, une erreur de traduction se serait glissée lors de leur première déposition auprès d'un agent d'immigration à leur entrée au pays. Cette erreur aurait miné ensuite l'ensemble des procédures. Leur demande d'appel a été rejetée en Cour fédérale, et la Commission qui évalue les risques de retour n'a pas jugé que les Borja encourraient des risques en retournant dans leur pays. Le gouvernement canadien a émis un ordre d'expulsion, pour le 26 juin, afin de les renvoyer aux États-Unis, puisqu'ils sont arrivés par ce pays.

À Citoyenneté et immigration Canada, on ne peut commenter ces deux cas en particulier en raison de la loi sur la protection des renseignements personnels. «On s'attend à ce que les personnes qui ont épuisé leurs recours respectent la loi et quittent le Canada», explique le porte-parole Raymond Gervais. Ce dernier précise cependant que les agents de Citoyenneté et immigration Canada n'ont «jamais pénétré dans un lieu de culte pour arrêter des gens». Sarah Baines, attachée de presse de Denis Coderre, déclare de son

côté que le ministre «ne négocie pas avec des gens dans des églises».

Un porte-parole de la communauté colombienne estrienne, Hector Triana, s'explique mal que le gouvernement canadien suggère à ses ressortissants de ne pas aller en Colombie, tout en acceptant d'y renvoyer des Colombiens. «La vie humaine d'un Colombien n'a-t-elle pas autant de valeur et de richesse que celle d'une personne qui a eu la chance de naître en soi canadien?», s'indigne-t-il.

Rivka Augenfeld, porte-parole de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, abonde dans le même sens. «Le président de la Colombie lui-même a demandé en décembre 2002 aux autorités américaines de ne pas retourner les citoyens colombiens en Colombie. Quand même un président le demande, c'est fort, c'est qu'il y a une situation de violence généralisée», soutient Mme Augenfeld, en précisant que le Conseil canadien pour les réfugiés a demandé en vain en mars dernier un moratoire sur les renvois en Colombie.

La Table de concertation réclame en outre l'introduction d'un mécanisme d'appel plus complet. «Il y a une faille dans le système. Ils disent qu'il y a un mécanisme d'appel, mais ce n'est pas vrai. Le mécanisme d'appel prévu dans la loi adoptée en juin 2002 n'a jamais été mis en vigueur. La cour fédérale se contente de voir s'il y a eu des erreurs de droit», explique la porte-parole.

Aux prises avec une situation similaire, une autre famille colombienne a trouvé refuge à la mi-juillet dans une église de Saint-Laurent. Des églises servent aussi de refuge à Halifax et à Ottawa.

Pour obtenir plus d'information sur les activités prévues en fin de semaine à l'Église unitarienne universaliste de North Hatley, il suffit de composer le (819) 842-4146.

OMC

SUITE DE LA PAGE 1

Par ailleurs, un haut fonctionnaire américain qui a demandé à conserver l'anonymat a expliqué au *Devoir* que le Farm Bill n'empêche en rien les États-Unis de négocier des ententes internationales à l'OMC. «Si on obtient un accord à l'OMC, on va ensuite aller devant le Congrès pour modifier les lois en conséquence, pas avant, dit-il. Le Farm Bill serait donc ouvert au terme des négociations. C'est la même chose dans tous les pays. Si le Canada signe un traité, il va changer ses politiques ensuite. C'est impossible de faire le contraire.»

L'Union européenne reste sur sa faim
Les Européens, eux, ne semblent pas voir les choses de cette façon. «La seule manière de faire pour nous, c'est d'abord la réforme et ensuite l'OMC», tranche Franz Fischler, commissaire à l'Agriculture de l'Union européenne. Ce que je n'aime pas, c'est que nous faisons preuve d'ouverture et que la seule réaction consiste à dire: c'est bien, mais qu'affirmez-vous ensuite?»

À son arrivée à Montréal, la délégation européenne n'avait pas pris de temps pour faire pression sur les États-Unis, estimant que l'Europe a fait sa part de réforme avec la nouvelle Politique agricole commune (PAC) et que la balle est maintenant dans le camp américain, qui continue de verser d'importantes subventions à ses agriculteurs. «Je ne vois pas pourquoi les États-Unis resteraient habillés alors que l'Europe se

déshabille», avait dit Pascal Lamy, le commissaire au Commerce de l'Union européenne.

Les pays pauvres demandent d'abolir les importantes subventions accordées aux agriculteurs du Nord qui nuisent aux prix mondiaux, donc à la rentabilité des fermes du Sud.

Or, le mini-sommet de l'OMC de Montréal n'aura pas permis de rapprocher substantiellement les positions américaines et européennes. L'Europe s'est bien engagée à réduire davantage son aide à la production interne, de 50 % à 60 %, et à revoir une partie de ses subventions à l'exportation.

Trop peu pour les Américains. «Nous sommes prêts à éliminer totalement nos subventions à l'exportation, alors je m'attends à la même chose de leur part [Européens]», a mentionné Robert Zoellick. L'impasse demeure.

Ça avance sur les tarifs douaniers

Les choses ont un peu plus progressé sur le plan de l'accès au marché. Les États-Unis ont proposé une solution hybride pour rapprocher le camp qui souhaite une baisse importante des droits les plus élevés et celui qui défend une diminution uniforme de tous les tarifs. Les deux gros joueurs qui s'opposent sur cette question, les États-Unis et l'Europe, ont convenu de continuer les pourparlers à Genève pour être davantage prêts à avancer lors de la grande rencontre de l'OMC qui aura lieu à Cancun au début de septembre. Sur la question de l'accessibilité aux médicaments

génériques souhaitée par les pays pauvres, les États-Unis n'ont pas bronché et demeurent le seul pays à ne pas être d'accord sur les modalités adoptées en décembre dernier par les 146 membres de l'OMC.

Le ministre du Commerce international du Canada et hôte du mini-sommet, Pierre Pettigrew, n'a pu que constater «les écarts importants» qui persistent. «On a pu éclaircir les limites et identifier les domaines où il y a de la latitude, a-t-il dit lors de la conférence de presse de clôture. Cette rencontre nous a permis de voir à quoi nous faisons face. Il reste beaucoup de travail à faire et peu de temps pour le faire.»

Le ministre fédéral a désormais «la certitude que l'ambition que nous avions à Doha est la même. J'espère qu'on trouvera une façon de mettre en œuvre cette ambition. Si les dossiers avancent bien à Cancun, la réunion de Montréal aura été un succès.»

Le reste du travail, avant le grand rendez-vous du Mexique, se transporte au siège social de l'OMC à Genève, là où l'ambassadeur du Canada, Sergio Marchi, continuera de défendre les positions canadiennes et essaiera, dans la mesure du possible, de rapprocher les deux grands piliers agricoles, les États-Unis et l'Europe. «Il ne faut pas devenir les esclaves du temps non plus, estime-t-il. Mieux vaut une bonne entente qu'un accord rapide mais mauvais. Ce que nous allons signer, les agriculteurs du monde entier vont vivre avec pour les 20 ou 30 prochaines années.»